MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 104 (2004), p. 103-133

Frédéric Colin

Un temple en activité sous Domitien au Kôm al-Cheikh Ahmad (Bahariya) d'après une dédicace grecque récemment découverte.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Un temple en activité sous Domitien au Kôm al-Cheikh Aḥmad (Baḥariya)

d'après une dédicace grecque récemment découverte

Frédéric COLIN

Le Kôm al-Cheikh Aḥmad (N 28°21'44,3", E 028°57'19,0" GPS), près de Mantaget Cheikh Aḥmad, est situé dans la plaine à l'est du massif rocheux formé par le Gebel Mandicha et le Gebel al-Maʿsara [1] [fig. 1]. Le site, que traverse un canal d'irrigation récemment creusé, est environné par une palmeraie et par des champs irrigués. D'une manière générale, le terrain très humide et les sols salinisés sont peu propices à la conservation des vestiges, particulièrement menacés par le développement local de l'agriculture. Les structures visibles, fouillées voici plus d'une décennie, sont difficilement interprétables dans l'état présent. Lors d'une prospection menée en 2002 [2], nous avons observé des blocs de construction en pierre et notamment un chapiteau de colonne renversé sur le sol. À quelques mètres de là, près du canal, se trouve un *radîm* de céramiques, sur lequel S. Marchand a procédé à un examen préliminaire [3] de la céramique visible sur le site – l'ensemble étudié n'est pas à proprement parler un assemblage archéologique en place, mais un groupement artificiel de tessons consécutif à des opérations de fouille [4]. À côté d'une abondante vaisselle culinaire (marmites et plats de cuisson), présente sur d'autres sites prospectés à Baḥariya et datée du Haut Empire romain, de nombreuses amphores ont été observées. On dénombre divers types de conteneurs importés (Dressel 2/4, amphores rhodiennes) du Ier siècle de notre ère, ainsi que des amphores égyptiennes en pâte alluviale brune de la vallée du Nil, dont la production pourrait remonter au IIe siècle de notre ère ; enfin, des amphores dont la forme est apparentée à des conteneurs trouvés à Tebtynis dans des contextes du IIe siècle ont peut-être été fabriquées localement, selon une hypothèse qu'il conviendra de vérifier.

1 Voir Fr. Colin, D. Laisney, S. Marchand, « Qaret el-Toub : un fort romain et une nécropole pharaonique. Prospection archéologique dans l'oasis de Bahariya 1999 », *BIFAO* 100, 2000, fig. 2.

2 Nous avions déjà brièvement parcouru ce site lors de la prospection de 1999, *ibid.*, p. 156.

3 Voir B. Mathieu, « Travaux de l'Institut français d'archéologie orientale en 2001-2002 », *BIFAO* 102, 2002, p. 496-497. Un examen plus approfondi et des prélèvements d'échantillons sont prévus pour une prochaine campagne.

4 Nous nous trouvions dans la même situation que lors de notre prospection de 1999 sur la nécropole de Qaret el-Toub, cf. Fr. Colin, D. Laisney, S. Marchand, *op. cit.*, p. 167, n. 81.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Au cours d'une fouille menée au Kôm al-Cheikh Aḥmad en 1992, l'inspecteur Khaled Salaḥ [5] (CSA) a découvert un bloc de grès portant une inscription grecque sur une de ses faces. Étant donné l'importance de ce document pour identifier la nature du *kôm*, ou du moins d'une partie du site, il a semblé utile de lui consacrer une publication développée.

La pierre est aujourd'hui conservée dans le magasin principal (*raïs*) de l'inspectorat de Bawīṭī ; le nombre 98 est écrit en noir dans un demi-cadre en forme de L, sur la face de joint droite. Il s'agit d'un gros bloc équarri à tête dressée, dont les six faces d'origine paraissent conservées. La face de parement [fig. 3] est la seule qui ait été soigneusement taillée et égalisée avec une gradine, dont les incisions obliques font près d'un centimètre de longueur. Les arêtes supérieure (L. 48 cm) [6] et surtout inférieure (très mal conservée, L. 45,5 cm) présentent des épaufrures, peut-être causées par un outil au moment du démontage du monument dont le bloc provient (par des mouvements de levier avec un instrument introduit entre les assises ?). L'épiderme du parement présente une cassure (12 × 8 cm) près de l'angle supérieur droit. La queue du bloc est légèrement démaigrie, ses pans ne sont pas parfaitement plats. La face de joint droite [fig. 4] comporte une cassure visible dans sa partie inférieure gauche ; la face de joint gauche [fig. 5] paraît avoir été plus fermement dégauchie près de l'arête supérieure, peut-être pour faciliter l'encastrement avec le bloc contigu situé à gauche ; on observe le même phénomène, pour la même arête, sur le lit d'attente [fig. 6]. Les arêtes verticales gauche (37,5 cm, rectiligne et perpendiculaire aux arêtes horizontales) et droite (38,5 cm, formant un angle droit avec l'arête supérieure, puis s'infléchissant vers la gauche) de la face de parement sont asymétriques. La cassure de son angle supérieur droit affecte également le lit d'attente, dont la surface est relativement irrégulière. Le lit de pose [fig. 7] présente aussi une cassure. La face arrière est très irrégulière, l'épaisseur maximale du bloc est de 26,5 cm. En conclusion, le bloc sur lequel l'inscription a été incisée provient d'un appareil de revêtement de grand gabarit (> 35 cm) [7], sans que l'on puisse se prononcer sur l'aspect général de la maçonnerie.

Texte de cinq lignes, incisé en creux au moyen d'un outil pointu mince ; les lettres sont gravées rapidement dans le grès tendre au moyen de courbes et de traits qui se traversent et se recoupent parfois. D'après la paléographie, le lapicide est différent du graveur d'une dédicace impériale consacrée dans le temple de Qasr al-Qadîm (Baḥariya) quatre à sept ans plus tôt [8] : *sigma* droit à trois angles (Qasr : droit à deux angles), *ô méga* lunaire arrondi (Qasr : angulaire), *alpha* à barre brisée (Qasr : à barre droite). Hauteur des lettres irrégulière, de 3,5 à 7 cm, en moyenne plus grandes et moins serrées à la ligne 1 qu'aux lignes suivantes, probablement pour mettre en évidence la titulature impériale. Une marge, de 2,5 à 4,5 cm, sépare la première ligne du sommet du bloc. L'interligne est sensiblement plus étroit (entre les lignes 1 et 2 : de 0,2 à 2,6 cm). Le nom de Domitien a été effacé à la ligne 4 par un piquetage et un raclage horizontal assez superficiel et

5 Je remercie chaleureusement le découvreur de m'avoir signalé ce monument, ainsi que le Conseil suprême des antiquités, et en particulier son secrétaire général, Zahy Hawass, de m'avoir permis à deux reprises (2002 et 2004) de l'étudier.

6 Les dimensions ont été mesurées en 2002 par Monica Caselles-Barriac.

7 Selon la classification de J.-M. PÉROUSE DE MONCLOS, *Architecture, méthode et vocabulaire*, Paris, 1972 (2000), p. 107, col. 53.

8 A. FAKHRY, *Baḥria Oasis*, II, *The Egyptian Deserts*, Le Caire, 1950, pl. XLIX, A.

BIFAO 104 (2004), p. 103-133 Frédéric Colin
Un temple en activité sous Domitien au Kôm al-Cheikh Ahmad (Bahariya) d'après une dédicace grecque récemment découverte.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

relativement peu efficace, de même, peut-être, que l'épithète de victoire dont la haste de la première lettre est visible à la fin de la ligne 1. La ligne 5 s'interrompt avant la limite du bloc, il ne manque aucune ligne, ni au-dessus ni au-dessous du bloc.

[Ὑπὲρ Αὐτοκράτορος Καίσαρος [Δομιτιανοῦ]] Σεβαστοῦ [Γ[ερμανικοῦ]]
[----------ἐπὶ Μάρκου ? Ἰουνίου Ṛ]ούφου ἐπάρχου [Αἰγύπτου]
dédicant(s) ----------] τοῦ καὶ Ἀλθαιέω[ς]
[---------- année Αὐτοκράτορος Καίσαρος [Δ]ο̣μιτιανοῦ] Σεβ[αστοῦ [Γερμα-]
[νικοῦ] mois, jour---------- ἐπ᾽ ἀ̣]γαθ(ῷ̣) *vacat*

1 Le segment conservé de l'épithète de victoire n'est pas suffisamment long pour s'assurer qu'elle a été arasée ; la haste du γ, avant la lacune, est bien visible, mais cela ne prouve rien, car à la l. 4, le piquetage a relativement peu affecté la dernière lettre du nom, qui est clairement lisible même sans éclairage artificiel. De petits éclats, juste avant la haste, invitent à restituer une *rasura* du surnom de victoire, conformément à une pratique bien attestée par ailleurs [9].

4 Le nom a été effacé par piquetage de la surface assez tendre du grès, mais il est très distinctement lisible sous une lumière rasante, et la lecture des lettres pointées est certaine.

Date : d'après la titulature impériale, le *cognomen* du préfet d'Égypte et l'absence de martelage de son nom, très probablement 94/96 (voir commentaire l. 2).

Commentaire

1 Il est impossible de s'assurer de la longueur des deux premières lignes [fig. 8a-c], car la formule initiale désignant l'empereur comme bénéficiaire de la dédicace connaît, à côté de la variante de base ὑπέρ + la titulature impériale au génitif, des variantes longues plus développées : ὑπὲρ τῆς + titulature + εἰρήνης καὶ ὁμονοίας (n° 8 du tableau, *infra*) ; ὑπὲρ (τῆς) + titulature + τύχης (n^{os} 16, 18, 19, 20) ; ὑπὲρ σωτηρίας καὶ αἰωνίου νίκης + titulature (n° 21) ; ὑπὲρ σωτηρίας καὶ αἰωνίου νεί̣κης + titulature + καὶ τῆς τῶν ὑπὸ αὐτοῦ ἐπιταγέντων ἔργων ἐπιτυχίας (n° 22) ; ὑπὲρ τῆς εἰς αἰῶνα διαμονῆς + titulature (n° 24) ; ὑπέρ + titulature + αἰωνίου διαμονῆς (n° 27) ; ὑπὲρ σωτηρίας καὶ διαμονῆς + titulature (n° 28) ; ὑπὲρ σωτηρίας + titulature (n° 29) ; ὑπὲρ αἰωνίου νείκης καὶ διαμονῆς + titulature (n° 30) ; ὑπὲρ διαμονῆς καὶ αἰωνίου νίκης + titulature (n° 31) ; ἐπὶ τοῖς εὐτυχεστάτοις καιροῖς + titulature au génitif (n° 32). L'usage de ces formules évolue cependant au cours du temps : une formule longue apparaît dans une seule occurrence (n° 8) sur seize exemples au I^{er} siècle (6,25 %), et c'est seulement au II^{e} siècle, qu'elle se généralise (n^{os} 16, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 27, 28, 29, 30, 31, 32) pour atteindre désormais 76,5 % des occurrences (13 occurrences sur 17 au II^{e} siècle/début III^{e} siècle). La grande rareté des variantes longues avant le règne de Trajan invite à restituer à titre d'hypothèse la formule de base ὑπέρ + titulature à la ligne 1. Dans ces conditions, étant

9 A. Martin, *La titulature épigraphique de Domitien*, *BKP* 181, Frankfort-sur-le-Main, 1987, p. 199.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

donné la volonté claire du lapicide de mettre en évidence la titulature impériale initiale en traçant des lettres plus grandes et espacées, il est vraisemblable qu'il soulignait également la mise en « page » (en pierre…) en développant le nom de l'empereur dans toute sa longueur à la première ligne, sans descendre à la ligne suivante [fig. 8a]. En l'absence d'autre fragment de la dédicace, on ne saurait cependant exclure un autre découpage.

1-2 Une proportion importante de dédicaces, 17 occurrences sur 32 (soit 53,1 %) [10], associe l'ensemble de la *domus* impériale à l'empereur (ou aux empereurs) bénéficiaire(s), immédiatement après la titulature ; on rencontre plusieurs formules équivalentes : καὶ τοῦ οἴκου αὐτῶν (nos 4, 6, 31) ; καὶ τοῦ παντὸς αὐτοῦ οἴκου (nos 10, 12, 13, 17 ?) ; καὶ τοῦ παντὸς οἴκου αὐτῶν (no 11) ; καὶ τοῦ παντὸς οἴκου (nos 16, 21) ; καὶ τοῦ σύνπαντος (var. σύμπαντος) αὐτοῦ οἴκου (nos 18, 19, 22, 24, 28) ; καὶ τοῦ σύνπαντος οἴκου αὐτοῦ (no 26) ; καὶ τοῦ σύμπαντος αὐτῶν οἴκου (no 27 ?). En 94/96, l'inscription du Kôm al-Cheikh Aḥmad se situe dans la période de plus grande fréquence de ces formules, qui apparaissent 10 fois sur 13 (77 %) entre 61 et 118 de notre ère. La probabilité de la mention de la *domus* de Domitien est donc importante, mais, dans cette hypothèse, on ne peut déterminer comment la formule se répartissait entre les lignes 1 et 2 [fig. 8a-b] ; les deux textes de son règne (nos 12, 13) attestent la forme καὶ τοῦ παντὸς αὐτοῦ οἴκου, supposant par exemple la restitution suivante :

[Ὑπὲρ Αὐτοκράτορος Καίσαρος [Δομιτιανοῦ]] Σεβαστοῦ [Γ[ερμανικοῦ]]
[καὶ τοῦ παντὸς αὐτοῦ οἴκου --- ἐπὶ Μάρκου ? Ἰουνίου Ῥ]ούφου ἐπάρχου [Αἰγύπτου]

2 Selon la présence ou l'absence de mention de la *domus* impériale, et selon que cette formule commençait à la fin de la ligne 1 ou au début de la ligne 2, la longueur de l'espace disponible avant le nom du préfet permet, ou non, de loger un ou plusieurs autre(s) syntagme(s) : divinités dédicataires et/ou monument dédicacé et verbe de la dédicace. On notera cependant qu'en raison de la taille et de l'espacement différents des lettres de la première et de la seconde ligne, même si le *praenomen* du préfet était écrit en toutes lettres, et même si l'évocation de la *domus* commençait au début de la ligne 2, la formule ne serait pas suffisamment longue pour occuper à elle seule toute la place disponible [voir l'hypothèse de restitution (a), fig. 8]. Dans cette hypothèse, l'espace libre correspondrait donc vraisemblablement à un syntagme supplémentaire, par exemple le nom et les épithètes de la ou des divinité(s) dédicataire(s) (voir le commentaire final, *infra*) :

[Ὑπὲρ Αὐτοκράτορος Καίσαρος [Δομιτιανοῦ]] Σεβαστοῦ [Γ[ερμανικοῦ]]
[καὶ τοῦ παντὸς αὐτοῦ οἴκου divinité dédicataire ἐπὶ Μάρκου ? Ἰουνίου Ῥ]ούφου ἐπάρχου [Αἰγύπτου]

ou

[Ὑπὲρ Αὐτοκράτορος Καίσαρος [Δομιτιανοῦ]] Σεβαστοῦ [Γ[ερμανικοῦ]]
[καὶ τοῦ παντὸς αὐτοῦ οἴκου divinité dédicataire ἐπὶ Ἰουνίου Ῥ]ούφου ἐπάρχου [Αἰγύπτου]

10 Je soustrais du compte le no 25, trop lacunaire.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sous Domitien, le *cognomen* Rufus est porté par deux préfets d'Égypte, M. Mettius Rufus (89-91/92) et M. Iunius Rufus (94-98) [11], et aucun argument strictement philologique ne permet d'identifier l'un ou l'autre de ces deux personnages. On observera cependant qu'au contraire de M. Iunius Rufus, M. Mettius Rufus subit une disgrâce et une *damnatio memoriae* sous le règne de Domitien [12], et que notre inscription ne porte aucune trace d'une telle condamnation. Certes, J. Van der Leest a cherché à montrer que certaines mentions épigraphiques du nom de deux préfets victimes de *damnatio*, Mettius Rufus sous Domitien et, une quinzaine d'années plus tard, Vibius Maximus (103-107), échappèrent à la *rasura* officielle (dans la proportion de trois épargnées sur un total de sept pour le premier, de deux sur quatre pour le second) [13]. Mais, à y regarder de plus près, on s'aperçoit que les inscriptions citées par l'auteur pour avoir échappé au martelage n'ont pas la même valeur que celles qui en furent affectées. En ce qui concerne Mettius Rufus, en effet, *SB* VIII 10044 doit avoir été gravé longtemps après la condamnation du préfet, à une époque où Domitien – l'autorité responsable de la disgrâce – ne régnait plus et avait lui-même subi une *damnatio memoriae* [14]. *I. Memnon* 11 n'est pas une dédicace officielle en prose, mais une épigramme due au poète Péôn, au nom d'un certain Mettius que l'on a voulu identifier au préfet en fonction sous Domitien ; même si l'identification était exacte – mais elle a été rejetée [15] –, le titre officiel du préfet (ἔπαρχος Αἰγύπτου ou ἡγεμών) n'apparaît cependant pas dans l'inscription. On soulignera surtout qu'aucun des personnages mentionnés sur le colosse de Memnon et connus pour avoir encouru ailleurs une *damnatio memoriae* ne subit une offense épigraphique sur ce monument sacré [16], pas même l'empereur Domitien. Enfin, *I. Pan* 16, non seulement est une épigramme privée qui ne devait pas attirer l'attention des exécuteurs de la *damnatio*, mais encore se situe dans une carrière à l'écart de lieux d'habitation ou d'un siège officiel, échappant ainsi facilement au contrôle des autorités [17]. De même, pour Vibius Maximus, *I. Memnon* 15 fait également partie des *graffiti* du colosse de Memnon que la *damnatio* semble avoir systématiquement épargnés. Seul entre donc en compte *SB* V 8272 (= *I. Delta*, p. 240 = *SEG* XXXVIII 1675), trouvé à proximité du Sérapeum à Canope. Sur cette dédicace privée, apparemment brisée (mais les éditeurs ne l'ont pas décrite précisément), seul est mentionné le *cognomen* Maximus et son titre, ce qui a pu provoquer des confusions d'identification dans l'Antiquité comme de nos jours [18], car il avait déjà été porté par deux autres préfets au Ier siècle (M. Magius Maximus et L. Laberius Maximus). En revanche, face à ces inscriptions mineures dans lesquelles les deux préfets en disgrâce échappèrent à la *damnatio*

11 P. Bureth, « Le préfet d'Égypte (30 av. J.-C.-297 apr. J.-C.) : état présent de la documentation en 1973 », *ANRW* II, 10.1, 1988, p. 480, et de G. Bastianini, « Il prefetto d'Egitto (30 a.C.-297 d.C.) : Addenda (1973-1985) », ANRW II, 10.1, 1988, p. 507.

12 J. Van der Leest, « The Prefect of Egypt on an Inscription from Luxor (AE 1952, 159) », *ZPE* 59, 1985, p. 144.

13 *Loc. cit.*

14 P.M. Fraser, B. Nicholas, « The Funerary Garden of Mousa », *JRS* 48, 1958, p. 124 ; 128.

15 Voir d'autres hypothèses, suggérées déjà par É. Bernand, dans *I. Métriques*, p. 468, et voir désormais H. Cuvigny (éd.), *La route de Myos Hormos. L'armée romaine dans le désert Oriental d'Égypte*, *FIFAO* 48/2, Le Caire, 2003, p. 273-274.

16 Cf. J. Van der Leest, *op. cit.*, p. 144, n. 27 : « It is interesting to note that none of the names of prefects were erased from the statue of Memnon. Perhaps inscriptions on it were regarded with some special reverence, as even Domitian's name, when used in inscriptions there, was spared removal. »

17 Cf. aussi G. Wagner, « Inscriptions grecques du dromos de Karnak (II) », *BIFAO* 71, 1972, p. 168 : « Quant à l'inscription des carrières de Gebel Toukh, où le martelage n'a pas eu lieu, il ne peut s'agir là que d'un oubli dû à l'isolement du site. »

18 Voir *I. Delta*, p. 240, et la bibliographie citée, où le Maximus de *SB* V 8272, était identifié à M. Magius Maximus. Comparer avec P. Bureth, *op. cit.*, p. 482, et G. Bastianini, *op. cit.*, p. 507.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

pour diverses raisons, d'autres grands *tituli* officiels furent soigneusement martelés, comme le fameux tarif de Koptos (γνώμων) [19] ou le tarif fiscal de Karnak (γνώμων τελωνικὸς τοῦ νομοῦ) [20], auxquels était nécessairement assurée une grande publicité, ou encore les dédicaces de temples fréquentés (voir le numéro 16 [21] du tableau ci-dessous) [22], qui étaient affichées à la vue de tous les fidèles. Dans ces conditions, même si un « oubli » au Kôm al-Cheikh Aḥmad est théoriquement possible, il est néanmoins peu vraisemblable, car la dédicace devait être bien en vue dans un lieu de culte public. L'éloignement de la vallée n'a pas non plus dû jouer, car un des martelages du nom du préfet Mettius Rufus, sur une dédicace religieuse, provient précisément de Baḥariya [23]. Cette inscription devait être affichée à l'origine dans le grand temple consacré à Héraclès (*interpretatio* de Khonsou) et à Ammon, dont les structures, remontant au plus tard à l'époque saïte, se trouvent enfouies sous le village de Qasr al-Qadîm. La face inscrite en fut martelée à deux reprises, d'abord lorsque Mettius Rufus encourut le courroux de Domitien, puis lorsque l'empereur lui-même subit la *damnatio* du Sénat ; sur la photographie publiée par A. Fakhry [24], l'aspect des deux effacements successifs s'oppose clairement : ils ne sont pas de la même main (ou du même outil), le premier paraît produit par un martelage assez profond et irrégulier, le second, plus homogène, fait songer au piquetage – contemporain – observé sur le bloc du Kôm al-Cheikh Aḥmad. Les palmeraies du nord de Baḥariya ne sont séparées que par de faibles distances, et jadis comme aujourd'hui les contacts entre les habitants des différents villages étaient permanents. Si les exécuteurs de la *damnatio memoriae* du préfet déchu s'en prirent à son nom dans le temple de Qasr al-Qadîm, il est peu vraisemblable qu'ils l'aient épargné dans celui du Kôm al-Cheikh Aḥmad, situé à une distance à vol d'oiseau de 9,51 km (GPS). Ils n'oublièrent en tout cas pas, sur ce dernier site, d'effacer le nom de Domitien au lendemain de son assassinat… En l'absence de *rasura* du nom du préfet, l'identification de celui-ci avec M. Iunius Rufus est la plus vraisemblable.

Il est impossible de savoir si les *tria nomina* du préfet étaient écrits au complet ou si le *praenomen* était omis. Celui-ci est absent de plusieurs parallèles du *corpus*, à des dates proches de notre inscription (nos 14, 15, 16), mais il apparaît encore régulièrement dans les années suivantes (nos 17, 18, 19, 20). S'il était mentionné, il pouvait être abrégé (M.) ou écrit en toutes lettres (Μάρκου).

3 La mention d'un adjectif de tribu et d'un démotique alexandrins ([---] τοῦ καὶ Ἀλθαιέω[ς]), termes de dénomination définissant l'identité d'un personnage, se référait ici à un (des) dédicant(s) ou à un de ses (de leurs) familiers. Le dème Althaieus ayant été associé à toutes les tribus attestées [25], il est impossible de restituer la tribu à laquelle appartenait notre personnage.

19 *I. Prose* 67, 1-2.

20 G. WAGNER, *op. cit.*, p. 162 ; 164.

21 Le numéro 17 de notre tableau est également cité par J. VAN DER LEEST, *op. cit.*, p. 144, n. 25, comme exemple de *damnatio* de Vibius Maximus, mais les conditions de copie de cette inscription disparue depuis longtemps empêchent de s'assurer du nom du préfet (Servius Sulpicius Similis, selon *I. Portes* 79) et de la date de la dédicace.

22 *Non vidi CIL* III 13580.

23 G. WAGNER, « Inscriptions grecques des oasis de Dakhleh et Baharieh découvertes par le Dr Ahmed Fakhry », *BIFAO* 73, 1973, p. 190.

24 A. FAKHRY, *Baḥria Oasis*, II, pl. XLIX, A.

25 D. DELIA, *Alexandrian Citizenship during the Roman Principate*, *American Classical Studies* 23, Atlanta, 1991, p. 69-70 ; 136-141.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

A priori au moins quatre hypothèses peuvent expliquer l'usage du génitif (plutôt que le nominatif du dédicant). Le citoyen d'Alexandrie pourrait n'être qu'un acteur secondaire, associé grâce à la préposition μετά + génitif, à un dédicant principal lui-même nommé au nominatif (cf. par exemple la formule : nom de dédicant + μετὰ τῶν ἰδίων ἀνέθηκεν, « Il a consacré avec ses proches [26] », où les personnes associées sont anonymes). On s'étonnerait cependant, dans ces conditions, que l'identité complète (tribu, dème) de ce personnage ait été développée, alors qu'il occupait seulement une position secondaire et normalement très effacée, voire anonyme à côté du dédicant réel. On peut se demander, également, si l'Alexandrin, au lieu du dédicant, n'était pas un second bénéficiaire, après l'empereur, de la formule propitiatoire ὑπέρ + génitif. Les exemples de ce procédé sont stéréotypés et, en Égypte, se rapportent à une personne privée masculine souhaitant associer sa famille proche à la dédicace par la formule ὑπὲρ αὐτοῦ καὶ τῆς γυναικὸς καὶ τῶν τέκνων (nos 9, 23, 26) et variantes (association de son frère [27], de ses amis [28]), où le nom de l'épouse – nécessairement au génitif – peut être précisé (no 26). Il n'est pas impossible que la formule ait été exprimée au féminin ὑπὲρ αὐτῆς καί ... pour une femme dédicante, qui aurait associé son époux ou son fils majeur (étant donné son statut de citoyen) au bénéfice du geste pieux [29] – on songe par exemple à cette Petrônia Magna, riche citoyenne romaine qui, sous Domitien (no 13 et commentaire, *infra*), dédia à Aphrodite (Hathor) la construction à Kôm Ombo d'un *hiéron* en association avec ses enfants anonymes (ceux-ci sont cependant co-dédicants et leur nom est exprimé au nominatif). Cependant, dans le même esprit, une troisième hypothèse, supposant une formule plus courte, expliquerait la mention de la dénomination complète du personnage masculin, tribu et dème y compris. Si le dédicant bienfaiteur du sanctuaire était une femme – une *astè* alexandrine ne pouvant se réclamer, par nature, d'aucune tribu ni d'aucun dème –, elle se définissait peut-être comme la γυνή de son mari (au génitif) ou la θυγάτηρ de son père (au génitif), dont le titre éventuel et le statut alexandrin étaient soigneusement mentionnés [30]. Enfin, la dernière hypothèse est peut-être la plus simple : si la dédicace adoptait une tournure verbale passive, dont le sujet grammatical (nominatif) était la construction dédiée à la divinité, le sujet logique (le dédicant) était introduit par la préposition ὑπό ou διά commandant le génitif (cf. les nos 31, 14). Selon le cas de figure, le dédicant principal serait donc un Alexandrin ou la fille [31], l'épouse ou la mère d'un citoyen de la capitale provinciale.

3-4 La date de la dédicace doit remonter à l'an 13, 14, 15 ou 16 (voir commentaire l. 2). Selon que l'année était abrégée (L) ou écrite en toutes lettres (ἔτους) et que les adjectifs numéraux ordinaux relatifs à l'année et au mois étaient développés ou exprimés au moyen de chiffres (pour l'année, [---καιδεκάτου] [32] ou [$\overline{\text{ι.}}$]), la place qu'ils occupaient était plus ou moins longue ; il

26 *I. Delta* I, p. 253.
27 *I. KoKo* 150, 3.
28 *SB* III 6837.
29 Une recherche lexicale assistée par ordinateur dans le *corpus* des inscriptions grecques d'Égypte ne permet pas de trouver un équivalent féminin ὑπὲρ αὑτης καί..., mais il en existe en revanche hors d'Égypte (une dédicante féminine associant ses enfants au bénéfice du geste, parfois nommés individuellement).
30 Voir par exemple, sous Domitien, *PSI* VII 777, 4-9, où la tribu et le dème alexandrins du mari et du frère (le *kyrios*) d'une femme sont mentionnés, tandis qu'elle-même est dite ἀστή.
31 On notera qu'un dédicant fils majeur d'un Alexandrin (contrairement à une fille) n'aurait pas indiqué le statut de son père, car il aurait été citoyen lui-même.
32 Cf. F.T. GIGNAC, *A Grammar of the Greek Papyri of the Roman and Byzantine Periods*, II, Milan, 1981, p. 202, § 2.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

est vraisemblable qu'ils remplissaient la fin de la ligne 3 (si elle n'était pas déjà occupée par la fin de la mention du ou des dédicants) et le début de la ligne 4, ainsi que l'espace précédant ἐπ᾽ ἀ]γαθ(ῷ) au début de la ligne 5. En outre, la mention du mois suivait immédiatement la titulature impériale ou en était séparée par le mot μηνός ou μηνί [33].

4 L'inscription entre dans la catégorie des monuments qui, élevés vers la fin du règne, risquaient le plus d'encourir les martelages du nom de Domitien au moment de la condamnation du Sénat, car leur construction récente était encore dans toutes les mémoires [34].

4-5 Il n'est pas possible de savoir si l'épithète de victoire était écrite entièrement à la fin de la ligne 4, ni, dans le cas contraire, à quel endroit se faisait la coupure. La répartition proposée ici tient compte de la longueur de la première ligne dans l'hypothèse de restitution de la fig. 8a.

L'inscription prend place dans un ensemble de dédicaces de monuments élevés pour (ὑπέρ + génitif) l'empereur et éventuellement sa *domus* et datées par le nom du préfet en fonction et par une année impériale. L'ampleur des lacunes invite à réunir un nombre suffisant de parallèles étroits [35] pour situer ce document dans une série et en restituer la signification pour l'histoire du site fouillé au Kôm al-Cheikh Aḥmad. Le tableau suivant rassemble des inscriptions commençant par ὑπέρ + la titulature impériale au génitif (et variantes) et datées à la fois par le nom du préfet (et parfois d'autres dignitaires) et par une année impériale (en excluant les dédicaces qui ne mentionnent pas le préfet, le second critère limite le *corpus* au cas particulier auquel ressortit notre fragment). Un des objectifs étant de reconstituer la structure de l'inscription, une colonne présente l'ordre dans lequel apparaissent les différents syntagmes au moyen des abréviations suivantes : tych = formule Ἀγαθῇ τύχῃ ; t = ὑπέρ + la titulature impériale au génitif [36] ; pr = mention du préfet (ἐπί + génitif ou datif) et éventuellement d'autres dignitaires ; div = divinité(s) dédicataire(s) ; déd = dédicant(s) ; m = monument dédicacé ; bén = second groupe de bénéficiaires privés (après l'empereur) (ὑπὲρ αὐτοῦ καὶ τῆς γυναικὸς καὶ τῶν τέκνων) ; hon = personne honorée (accusatif) dans une dédicace honorifique ; a = année régnale et mois sans répétition de la titulature impériale ; a+ = année régnale et mois avec répétition de la titulature impériale complète ou abrégée ; b = formule ἐπ᾽ ἀγαθῷ ; eu = formule εὐσεβείας χάριν ou κατ᾽ εὐσεβείαν ou εὐχῆς καὶ εὐσεβείας χάριν ; assoc = mention d'un ou de plusieurs responsables d'une association religieuse ; lap = nom du lapicide ; [lac] = lacune contenant peut-être un syntagme important [37].

33 Exemples avec μηνός ou μηνί au premier siècle : nos numéros 6 (à Baḥariya) et 13.

34 Voir à ce sujet les observations statistiques d'A. MARTIN, *La titulature épigraphique de Domitien*, p. 201-202.

35 Les listes des préfets d'Égypte de P. BURETH, *op. cit.*, p. 472-502, et de G. BASTIANINI, *op. cit.*, p. 503-517, fournissent un point de départ commode. Le *corpus* rassemblé ici recouvre en partie l'ensemble de textes étudiés par É. BERNAND, « Épigraphie grecque et architecture égyptienne à l'époque impériale », dans H. Walter (éd.), *Hommages à Lucien Lerat*, 1, Paris, 1984, p. 73-89. Ce savant examine uniquement les inscriptions gravées sur des éléments d'architecture, et ne tient donc pas compte de tous les documents comprenant la combinaison de formules présente sur le bloc du Kôm al-Cheikh Aḥmad.

36 Je ne retiens par exemple pas *I. Porte* 12, car, au lieu de la formule propitiatoire pour l'empereur, elle commence par sa titulature au datif (dédicace à l'empereur), construction qui s'éloigne du formulaire de notre inscription.

37 *I. Porte* 31, trop lacunaire pour être informative, n'a pas été retenue ; notons seulement ses dimensions (46 × 18 cm) et le fait que ce bloc irrégulier pourrait provenir du parement d'un monument.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

N°	Date [38]	Provenance et support [39]	Ordre	Monument dédicacé	Dédicant(s)	Divinités dédicataire(s)	Remarques
1 [40]	*2 a.C./ 3 p.C.*	Provenance inconnue. 7 lignes sur une stèle cintrée de calcaire dont la partie supérieure comporte une scène d'offrande royale à 3 divinités probablement dans un sanctuaire ; H. 37 cm, l. 26 cm, ép. 6,5 cm	t, pr, déd, a	La stèle inscrite elle-même	Locaux, privés, collectifs mais nommés : des pastophores	Sous-entendues les 3 divinités	
2 [41]	1	Dendara, sur le listel de la corniche du propylône d'Isis de l'enceinte du temple, 3 lignes. L'inscription se répartit sur 5 blocs différents formant la partie supérieure de la corniche. Champ épigraphique : L. 9,95 m, H. 0,52 m [42]	t, pr, déd, m, div, a+	*Propylon*	Locaux, collectifs et anonymes : les habitants de la métropole et du nome	Isis *théa mégista* et les dieux *synnaoi*	Épistratège et stratège cités après le préfet
2bis [43]	3	Fayoum, 11 lignes inscrites sur une stèle cintrée de calcaire dont la partie supérieure comporte une scène d'offrande à 2 divinités probablement dans un sanctuaire ; l'officiant est également suivi de 2 autres divinités. Dimensions : 55 × 33 × 10 cm	t, pr, déd, hon, m, a+	Une statue de la personne honorée et une stèle	Locaux, collectifs et anonymes : l'association des boulangers et des pâtissiers de l'Arsinoïte	Sous-entendues les 4 divinités	
3 [44]	3/11	Medinet Madi, temple d'Hermouthis, 5 lignes sur une stèle de calcaire cintrée	t, pr	La stèle inscrite elle-même	Monument inachevé ?	Pas mentionné	
4 [45]	23	Athribis de Haute-Égypte (près de Sohag), 3 lignes inscrites sur une architrave d'un temple [46]	t, div, pr, [lac], déd, a+	Le monument dédicacé était peut-être nommé dans la lacune ?	Local et individuel, mais probablement dans le cadre de ses fonctions dans l'association religieuse : le président (*prostatès*) de Triphis	Triphis *théa mégista*	

38 Sauf mention contraire, les dates sont de notre ère.

39 Les dimensions du support ne sont pas mentionnées si l'éditeur ne les précise pas.

40 *I. Louvre* 27.

41 *I. Portes* 25, cf. É. BERNAND, dans H. Walter (éd.), *Hommages à Lucien Lerat*, 1, p. 74, n. 3.

42 Mesures de cette inscription réputée détruite (S. CAUVILLE, *Dendara. La porte d'Isis*, Le Caire, 1999, p. XI) estimées sur la photographie publiée par *ibid.*, pl. 2, avec les déformations que cela suppose.

43 *I. Fayoum* III 212.

44 *I. Fayoum* III 166.

45 *SB* V 8317, cf. É. BERNAND, *op. cit.*, p. 74, n. 4.

46 M. LETRONNE, *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, Paris, 1842, p. 229 (remarquer la traduction littérale de « *in templi epistylio* » (*CIG* III 4711) dans *SB* V 8317 (« auf Tempelepistyl »).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

N°	Date	Provenance et support	Ordre	Monument dédicacé	Dédicant(s)	Divinités dédicataire(s)	Remarques
5 [47]	23	Dendara, 13 lignes sur une stèle en grès cintrée dont la partie supérieure comporte une scène d'offrande royale à 4 divinités ; H. 67,5 cm, l. 40 cm	t, pr, m, a+	*ta teicha tou hiérou* d'Aphrodite et d'Isis *théai mégistai*	Pas mentionné (tournure passive)	Sous-entendues les 4 divinités représentées dans le cintre, Hathor et Isis (la dédicace est datée du jour épagomène de sa naissance) accompagnées de leurs parèdres	Épistratège et stratège cités après le préfet
6 [48]	28	Al-Qasr (Baḥariya), 10 lignes sur un gros bloc de parement ou un socle de statue ?	t, pr ? [49], déd, div, a+	Consécration d'un monument non mentionné (une statue, l'inscription elle-même ?)	Pas mentionné	Héraclès Kallinikos et Ammon, *théoi synnaoi*	
7 [50]	31/37	Dendara, sur le listel de la corniche du pronaos	t, pr, déd, m, div, a+	Un *pronaon* (*sic*)	Locaux, collectifs et anonymes : les habitants de la métropole et du nome	Aphrodite, *théa mégista*, et les dieux *synnaoi*	Épistratège et stratège cités après le préfet
8 [51]	42	Dendara, sur le parement de la paroi extérieure est du grand temple, 5 lignes inscrites au milieu de la décoration, dans le cadre représentant le socle sur lequel sont posés les trônes de Khonsou Neferhotep et de Geb. Le texte se répartit sur 5 blocs du parement appartenant à 2 assises différentes	t, m, pr, a+	*tous prokeimenous théous*, c'est-à-dire les reliefs gravés sur la paroi du temple	Pas mentionné (absence de verbe de dédicace)	– Pas mentionné	Épistratège et stratège cités après le préfet
9 [52]	59	Philadelphie, stèle de calcaire de 70 × 42 cm, d'après la photographie la pierre pourrait avoir été intégrée au parement d'un monument, mais la description de l'éditeur ne permet pas de s'en assurer	t, déd, m, div, bén, pr, a+, b, b	Restauration d'un autel (*bômos*) et de toutes ses dépendances	Individuel et privé : un citoyen romain	Némésis, *kyria mégista*	Le dédicant appelle les faveurs de la divinité « pour lui-même, sa femme et ses enfants »

47 *I. Portes* 27.

48 G. WAGNER, *BIFAO* 73, 1973, p. 183.

49 Le personnage mentionné dans la formule de datation, P. Flavius Verus, n'est pas pourvu de son titre, et sa qualité de préfet est très incertaine, car sa préfecture s'intercalerait dans celle de C. Galerius, en fonction de 16 à 31 (néanmoins ce cas ne serait pas unique) ; P. Flavius Verus pourrait avoir exercé une autre fonction, comme celle d'épistratège, supérieur hiérarchique du dédicant, cf. *ibid.*, p. 184-186 ; on notera néanmoins que la formule ἐπὶ τοῦ δεῖνος, sans aucun titre, pour désigner un préfet est aussi attestée à Philae sous Auguste (cf. G. BASTIANINI, « ΕΠΑΡΧΟΣ ΑΙΓΥΠΤΟΥ nel formulario dei documenti da Augusto a Diocleziano », dans *ANRW* II, 10.1, 1988, p. 593). En tout état de cause, je mentionne ce document ici car, quelle que soit l'hypothèse, il est structurellement semblable aux autres textes de la série.

50 *I. Portes* 28, cf. É. BERNAND, *op. cit.*, p. 74, n. 5.

51 *I. Portes* 30, cf. É. BERNAND, *op. cit.*, p. 75, n. 7.

52 *I. Fayoum* I 99.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

N°	Date	Provenance et support	Ordre	Monument dédicacé	Dédicant(s)	Divinités dédicataire(s)	Remarques
10 [53]	61 ou peu avant	Karanis, sur le linteau en calcaire de la porte principale du temple de Pnéphérôs et Pétésouchos, 5 lignes. L. du champ épigraphique env. 1,28 m ; L. du linteau env. 1,8 m [54]	t, div, pr, a+	Pas mentionné dans le texte : un renouvellement de la consécration du temple ?	Pas mentionné (absence de verbe de dédicace)	Pnéphérôs et Pétésouchos, *théoi mégistoi*	
11 [55]	73 [56]	Karanis, stèle cintrée de calcaire (non décorée), 42 × 53 cm, 13 lignes	t, pr, m, [lac], a+	Pas de monument ? Commémoration (de la fête) de la fondation (*kathidrysis*) [57] du *hiéron* de Pnéphérôs et Pétésouchos et des *synnaoi théoi mégaloi mégaloi*	Pas mentionné	Sous-entendus Pnéphérôs et Pétésouchos et les *synnaoi théoi mégaloi mégaloi* (le datif remplaçant, en une anacoluthe, le génitif attendu témoigne de ce sous-entendu dans l'esprit du lapicide)	
12 [58]	85/88	Medinet Madi, temple d'Hermouthis, stèle de calcaire cintrée, non décorée, 11 lignes	t, [lac], pr, déd, b, eu, [lac]	Perdu dans la lacune	Privé et individuel	Perdu dans la lacune ou pas mentionné	
13 [59]	88	Sur le listel de la corniche de la porte d'une chapelle d'Hathor à Kôm Ombo, 3 lignes. L'inscription se répartit sur 3 blocs différents formant la corniche [60]	t, div, déd, m, pr, a+	un *hiéron*	Privée et individuelle : une citoyenne romaine et ses enfants	Aphrodite *théa mégista*	Stratège cité après le préfet

53 *I. Fayoum* I 85 = *SEG* XX 650 = *SEG* XXVI 1754 = *SEG* XL 1544 ; cf. É. BERNAND, dans H. Walter (éd.), *Hommages à Lucien Lerat*, 1, p. 75, n. 8.

54 Dimensions estimées d'après le plan réduit d'A.E.R. BOAK, *Karanis. The Temples, Coin Hoards, Botanical and Zoological Reports Seasons 1924-31*, *University of Michigan Studies* 30, Ann Arbor, 1933, pl. X, avec les déformations que cela suppose.

55 *I. Fayoum* I 86 = *SEG* XX 651 = *SEG* XXVI 1755.

56 Corriger 72 en 73 dans *I. Fayoum* I 86 (p. 179).

57 Voir la note de V.B. SCHUMAN, « A Greek Inscription from Karanis », *ChronEg* 37, 1962, p. 164, n. 3, et *I. Fayoum* I 86, p. 180, n. 115, et les références citées ; il pourrait s'agir d'une fête régulière lors de laquelle se pratiquait un rituel de fondation du sanctuaire, fête dont l'accomplissement l'an 5 de Vespasien serait commémorée par la stèle (il n'y a rien d'étonnant, dans la mentalité et dans les pratiques égyptiennes, à commémorer dans la pierre ce genre de festivité [contrairement à V.B. Schuman : « It would not seem logical to erect a stele to commemorate such an event » (p. 164)], ni à intégrer cette commémoration dans le cadre d'une manifestation de piété et de loyauté à l'empereur). Une autre hypothèse consisterait à supposer que *kathidrysis* se rapporte ici à une restauration du sanctuaire (cf. *I. Fayoum* I 86, p. 179).

58 *I. Fayoum* III 167.

59 *I. Th. Sy.* 193, cf. É. BERNAND, dans H. Walter (éd.), *Hommages à Lucien Lerat*, 1, p. 76, n. 11.

60 Photographies *I. Th. Sy.* pl. 76 et 77, 2.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

N°	Date	Provenance et support	Ordre	Monument dédicacé	Dédicant(s)	Divinités dédicataire(s)	Remarques
14 [61]	93	Stèle rectangulaire non décorée de calcaire, 18 lignes, H. 40 cm, l. 25 cm	t, m, pr, assoc, b, a	Réfection d'un local (*topos*) appartenant à l'association (*politeuma*) d'Harthôtès, le grand bienheureux (*mégas makaritos*), (et) de la très grande déesse (*théa mégista*) Isis Sachypsis	Local et individuel, mais probablement dans le cadre de ses fonctions dans l'association religieuse : le président (*prostatès*), nommé au génitif au moyen d'une tournure passive (ἀνοικοδομήθη + sujet grammatical + διά + sujet logique)	Sous-entendue Isis Sachypsis	
15 [62]	98/100	Ptolémaïs Hermiou, stèle de granit noir surmontée d'un fronton décoré dans la tradition grecque, 23 lignes H. 62 cm ; l. 73 cm	t, div, m, déd, pr	un *naos* et un *témenos*	Collectif et public : la cité	Asclépios et Hygie	La dédicace, seule de notre série à ne pas être datée par une année de règne, est suivie d'un péan de 23 vers
16 [63]	103	Koptos, stèle rectangulaire de calcaire allongée horizontalement, 8 lignes, H. 20 cm, l. 56 cm	t, m, pr, déd, a+	un *xoanon* d'Isis au foyer dans un *naos*, ainsi que tout ce qui l'entoure	Individuel, privé : un rhéteur	Sous-entendue Isis	Épistratège et stratège cités après le préfet
17 [64]	109	Panopolis, architrave en calcaire d'une porte dont la face extérieure comportait l'inscription grecque, la face intérieure était décorée d'un uraeus, et la face inférieure (le plafond), représentait un zodiaque. 7 lignes de longueurs irrégulières. D'après des voyageurs (le monument a disparu), L. plus de 18 pieds (env. 5,85 m), l. 8 pieds (env. 2,6 m), ép. 3 pieds (0,97 m)	t, div, déd, pr, a+	Pas mentionné dans le texte : sans doute la porte elle-même ou le sanctuaire auquel elle donnait accès	Local et individuel, mais probablement dans le cadre de ses fonctions dans l'association religieuse : le [présid]ent (*[prostat]ès*) de Triphis et de Pan, un citoyen romain d'origine grecque, ancien tribun	Sous-entendus Triphis et Pan	L'inscription précise que le dédicant a commencé l'opération, sans doute dans le cadre de sa fonction (temporaire ?) de président, mais que les travaux se terminèrent une autre année (lorsqu'il n'était sans doute plus en fonction)
18 [65]	113	Mons Porphyrites, linteau en granit de la porte d'un petit sanctuaire, L. 2,60 m, H. et ép. 0,30 m, 4 lignes. Champ épigraphique : L. 1,67 m, H. 0,175 m	t, div, m, pr, déd, a+	Un *hiéron*	Individuel : un citoyen romain, décurion de l'*ala* des Voconces, en fonction dans la carrière	Isis *théa mégista*	

61 *I. Fayoum* II 121.
62 *I. Métriques* 176.
63 *I. Portes* 70.
64 *I. Pan* 79, cf. É. BERNAND, *op. cit.*, p. 76, n. 13.
65 *I. Pan* 20, cf. É. BERNAND, *op. cit.*, p. 77, n. 14.

BIFAO 104 (2004), p. 103-133 Frédéric Colin
Un temple en activité sous Domitien au Kôm al-Cheikh Ahmad (Bahariya) d'après une dédicace grecque récemment découverte.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

N°	Date	Provenance et support	Ordre	Monument dédicacé	Dédicant(s)	Divinités dédicataire(s)	Remarques
19 [66]	113/117	Gebel Silsila, *graffito* rupestre, 10 lignes	t, pr, m, div, [lac], déd, [lac]	Un proscynème	Individuel, militaire : un centurion	Isis	
20 [67]	116	Kysis (Douch), sur le monolithe de la deuxième assise du linteau du pylône du temple, 5 lignes. L. du bloc env. 2,75 m ; H. 0,60 m. Champ épigraphique : très approx. L. 2 m, H. 0,30 m [68]	t, pr, div, déd, m, eu, a+	Un *pylône*	Locaux, collectifs et anonymes : les habitants de Kysis	Sarapis et Isis, *théoi mégistoi*	
21 [69]	117/119	Mons Porphyrites, architrave faite de 3 blocs de granit, L. totale 5,70 m, l. 0,125 m, H. 0,187 m, 3 lignes	t, div, m, déd, pr	Un *naos* et ce qui l'entoure	Individuel : un esclave impérial, adjudicateur des carrières	Zeus Hélios *mégas* Sarapis et les dieux *synnaoi*	Procurateur des carrières et un centurion (préposé aux travaux de la carrière) cités après le préfet ; pas d'année impériale (le monument étant resté inachevé [70])
22 [71]	118	Mons Claudianus, architrave en granit constituée d'un bloc monolithique, L. 2,30 m, H. 0,225 m, l. 0,15 m, 7 lignes	t, div, m, déd, pr, a+	Un *naos* et tout ce qui l'entoure	Même personnage que n° 21	Zeus Hélios *mégas* Sarapis et les dieux *synnaoi*	Procurateur des carrières et un centurion préposé aux travaux de la carrière cités après le préfet
22 *bis* [72]	126	Sarapieion de Louqsor, linteau de la porte, dimensions : 2,84 × 0,47 m Champ épigraphique : 2 × 0,26 m, 6 lignes	t, div, déd, m, eu, pr, déd, m, a+	Un *hiéron* et des statuettes [le *zôdion* principal (?) et les autres *zôdia*]	Individuel : un citoyen romain, ancien décurion, probablement dans le cadre de ses fonctions de *néôkoros* de Sarapis	Zeus Hélios Mégas Sarapis	

66 *I. Th. Sy.* 164.

67 W. HELCK, « Die Inschrift am Pylon des Tempels von Dusch (*OGIS* 677) », *ChronEg* 42, 1967, p. 212 = *SEG* XXIV, 1215, cf. É. BERNAND, *op. cit.*, p. 77, n. 15.

68 Je remercie vivement Fr. Laroche-Traunecker, à qui je dois ces informations. Pour une photographie, voir M. REDDÉ *et alii*, *Douch III. Kysis. Fouilles de l'IFAO à Douch Oasis de Kharga (1985-1990)*, *DFIFAO* 42, Le Caire, 2004, p. 23, fig. 21.

69 *I. Pan* 21, cf. É. BERNAND, dans H. Walter (éd.), *Hommages à Lucien Lerat*, 1, p. 77, n. 16.

70 J.-M. CARRIÉ, dans V.A. Maxfield, D.P.S. Peacock, *et alii*, *Mons Claudianus 1987-1993. Survey and Excavation*, II, 1, *FIFAO* 43, Le Caire, 2001, p. 143, n. 12.

71 *I. Pan* 42 ; cf. J.-M. CARRIÉ, *op. cit.*, p. 142-146 ; É. BERNAND, *op. cit.*, p. 77, n. 17.

72 J.-C. GOLVIN, S. 'ABD EL-HAMID, G. WAGNER, Fr. DUNAND, « Le petit Sarapieion romain de Louqsor », *BIFAO* 81, 1981, p. 130 ; cf. É. BERNAND, *op. cit.*, p. 78, n. 18.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

N°	Date	Provenance et support	Ordre	Monument dédicacé	Dédicant(s)	Divinités dédicataire(s)	Remarques
23 [73]	127	Théadelphie, « Linteau (ou base) en calcaire, scié en deux parties, dans le sens de la longueur, dès l'antiquité. Premier fragment : 0,5 m × 0,205 m ; deuxième fragment 0,17 × 0,205 m. L'épaisseur de chaque bloc n'est plus que de 0,21 m, mais la pierre a été également sciée en ce sens. » 8 lignes	t, pr, div, déd, bén, b, a+	Pas mentionné	Individuel, privé : un pérégrin de nom grec et de patronyme égyptien	Les Dioscures *sôtères épiphaneis théoi*	Le dédicant appelle les faveurs de la divinité « pour lui-même, sa femme et ses enfants »
24 [74]	140	Qasr 'Ayn al-Zayan (Kharga), linteau monolithique de la porte du sanctuaire [75] ; L. de la pierre env. 2,52 m. Champ épigraphique, L. env. 1,34 m[76]. 8 lignes	tych, div, t, m, pr, a+	Réfection du *pronaon* (*sic*) et de l'enclos sacré (*sèkos*) du *hiéron*	Pas mentionné (tournure passive)	Aménèbis, *théos mégistos* de Tchonémyris	Épistratège et stratège cités après le préfet
25 [77]	142/159	Hermopolis, bloc de parement d'un monument, 3 + x lignes	t, pr, [lac], a+, [lac]	Perdu dans les lacunes	Perdu dans les lacunes	Perdu dans les lacunes	
26 [78]	156	Fayoum, linteau monolithique, L. 1,60 m, l. 0,22 m, 6 lignes	t, pr, div, déd, m, bén, b, a, lap	Réfection du *hiéron*	Individuel, privé : un citoyen romain vétéran de la III[e] légion Cyrénaïque	Ammon *théos mégas*	Le dédicant appelle les faveurs de la divinité « pour lui-même, sa femme Gaia Valeria et ses enfants »
27 [79]	176/179	Hermoupolis, piédestal de colonne ou de statue fait de plusieurs blocs de calcaire. l. du piédestal env. 2,6 m, H. env. 3,9 m 9 + x lignes	tych, t, pr, [lac]	Peut-être mentionné dans la lacune	Peut-être mentionné dans la lacune	Peut-être mentionné dans la lacune	Épistratège et sans doute stratège cités après le préfet

73 *I. Fayoum* II 123 ; cf. É. BERNAND, dans H. Walter (éd.), *Hommages à Lucien Lerat*, 1, p. 78, n. 19.
74 *SB* V, 8443 ; cf. É. BERNAND, *op. cit.*, p. 79, n. 21.
75 Pour une photographie, voir D. ARNOLD, *Temples of the Last Pharaohs*, New York-Oxford, 1999, p. 270, fig. 236.
76 Estimation d'après R. NAUMANN, « Bauwerke der Oase Khargeh », *MDAIK* 8, 1939, p. 9, fig. 4.
77 *I. Hermoupolis* 13.
78 *I. Fayoum* II 124 ; cf. É. BERNAND, dans H. Walter (éd.), *Hommages à Lucien Lerat*, 1, p. 79, n. 22.
79 *I. Hermoupolis* 12.
80 *OGIS* II, 708 = E. BRECCIA, *Iscrizioni greche e latine*, Le Caire, 1911 (*CGAlex* 1-568), n° 78 (p. 56-57).

BIFAO 104 (2004), p. 103-133 Frédéric Colin
Un temple en activité sous Domitien au Kôm al-Cheikh Ahmad (Bahariya) d'après une dédicace grecque récemment découverte.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

N°	Date	Provenance et support	Ordre	Monument dédicacé	Dédicant(s)	Divinités dédicataire(s)	Remarques
28 [80]	181	Xoïs, colonne en calcaire (De Ricci) ou en marbre (Breccia) ayant servi de base à une statue. Sommet cassé, H. conservée 0,84 m Champ épigr. : l. 0,36 m	t, déd, m, pr, a	Une statue de Sarapis *polieus*	Individuel, mais probablement dans le cadre de ses fonctions : citoyen d'Alexandrie (*Sosikosmios ho kai Althaieus*), gymnasiarque de la ville de Xoïs	Sous-entendu Sarapis *polieus*	Épistratège et stratège cités après le préfet
29 [81]	194	Alexandrie, 12 lignes probablement sur un objet votif	t, [édition du texte incertaine], pr, a	Un objet votif ?	Édition du texte incertaine	Pas mentionné	Après le nom de l'empereur, la formule votive ὑπέρ + génitif s'applique aussi à un vœu de bonne navigation (εὔπλοια)
30 [82]	199/200	Gîza, blocs de parement de la face antérieure d'une estrade [83], 11 lignes	t, m, pr, a	Restauration d'un pavement (*strôma*) lié aux aménagements cultuels situés en avant des pattes du sphinx de Gîza	Pas mentionné (tournure passive)	Pas mentionné	Épistratège et stratège cités après le préfet
31 [84]	210	Entre Qouft et Qoûs, tablette de marbre	t, pr, m, déd, b, assoc, a	Une statue de Tithoès	Local et individuel, mais probablement dans le cadre de ses fonctions dans l'association religieuse : le grand prêtre de Tithoès et d'Ammon, nommé au génitif au moyen d'une tournure passive (ἀν[ετέθη] + sujet grammatical + ὑπό + sujet logique)	Sous-entendu Tithoès	Épistratège cité après le préfet
32 [85]	219	Inconnue, Koptos ? Plaque de calcaire de 58 (H.) × 47 (l.) cm.	t, a, pr, déd, m, b	Réfection d'un jardin peut-être lié à un *naos*	Citoyen romain (comme tous les habitants libres de l'Empire), *beneficiarius*	Pas mentionné	La formule initiale est inhabituelle, mais je retiens le texte pour sa proximité du reste de la série : [ἐπ]ὶ τοῖς εὐτυχεστάτοις καιρ[οῖς] τοῦ + titulature impériale au génitif. *Épitropos orous Bérénikès* cité après le préfet

81 *I. Alexandrie* 84.

82 *SB* V, 8561 ; cf. É. BERNAND, « Pèlerinage au grand sphinx de Gizeh », *ZPE* 51, 1983, p. 186.

83 Voir H. VYSE, *Appendix to Operations Carried on at the Pyramids of Gizeh in 1837*, III, Londres, 1842, p. 112-113 ; A.-J. LETRONNE, *Atlas*, Paris, 1848, pl. XXXIX, 2-4 ; cf. É. BERNAND, *Inscriptions grecques d'Égypte et de Nubie : répertoire bibliographique des IGRR*, Paris, 1983, p. 32.

84 *I. Portes* 82.

85 *I. Portes* 86, cf. 87.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le premier point commun entre ces documents est qu'ils s'intègrent toujours dans un contexte cultuel en consacrant une offrande à une divinité, en commémorant une de ses fêtes ou en dédiant la construction d'un aménagement nécessaire à son culte ou aux réunions de ses fidèles [86]... En outre, la démonstration publique de générosité envers le divin s'accompagne d'un témoignage de loyalisme envers l'empereur et sa *domus*, sur lequel la formule propitiatoire initiale (t) appelle le bénéfice du geste pieux. La position liminaire occupée par cette dernière (t) dans 94,1 % des cas – elle n'est devancée qu'à deux reprises, et chaque fois pour invoquer la Bonne Fortune (nos 24, 27) – montre sans ambiguïté que l'acte d'allégeance était au centre des préoccupations du dédicant : individuel ou collectif, identifié ou anonyme, celui-ci souhaite honorer la divinité « pour l'empereur » ou, comme la formule finira par le préciser avec le temps, « pour la Fortune de l'empereur », « pour la paix et la concorde de l'empereur », « pour la permanence éternelle de l'empereur », « pour la sauvegarde et la victoire éternelle de l'empereur », « pour les très heureux succès de l'empereur », voire « pour le succès des travaux ordonnés par lui »... (voir commentaire l. 1, *supra*).

Le *corpus* peut être subdivisé en différentes catégories selon plusieurs critères typologiques, identité du ou des dédicants, objet de la dédicace, divinité dédicataire, structure et ordre des syntagmes et enfin support matériel du document. Ce dernier aspect est généralement négligé par les éditeurs, mais, en raison de l'ampleur des lacunes de notre texte, les indices qu'il fournit sur l'objet de la dédicace méritent d'être examinés d'emblée. On distingue deux grands ensembles d'effectif à peu près équivalent, selon que l'inscription est gravée sur un support mobilier ou immeuble. Les stèles, décorées ou non, dans le style égyptien ou dans la tradition classique, constituent le support polyvalent par excellence ; relativement mobiles et adaptables à l'évolution de l'espace (intégration dans un aménagement préexistant ou mises au rebut lorsque le texte n'est plus d'actualité), elles sont affichées en toute autonomie ou associées à une structure à laquelle elles se rapportent ; la nature des objets dédicacés est hétérogène : constituant parfois en elles-mêmes des objets d'art, comme lorsqu'elles sont décorées de scènes égyptiennes (nos 1, 5, 2*bis*), elles peuvent à ce titre être dédicacées pour leur propre valeur (nos 1, 3) ; régulièrement, elles consacrent la construction ou la réfection d'un bâtiment, d'un monument ou d'un aménagement liés à un temple, le mur d'enceinte (*ta teicha*) d'un sanctuaire (no 5), un *naos* et un *témenos* (no 15), un autel (*bômos*) et ses dépendances (no 9), le local (*topos*) d'une association religieuse (no 14), un jardin sans doute rattaché à un sanctuaire (no 32). Dans un cas, ce n'est vraisemblablement pas la construction proprement dite, mais la fête du rituel de fondation d'un sanctuaire (*hiéron*) qui est commémorée (no 11). L'objet offert peut aussi être une statue de culte, tel un *xoanon* et son *naos* probablement portable (no 16) ; pour cette catégorie d'offrande, on rencontre aussi d'autres types de supports mobiles ou semi-mobiles spécifiquement adaptés à la présentation de l'œuvre consacrée, tablette accrochable à un socle (no 31), piédestal (no 27 ?), colonnette (no 28). Enfin, un objet votif dont la nature n'a pas été décrite par les éditeurs a été offert dans quelque sanctuaire à l'occasion d'un vœu propitiatoire (pour une « bonne navigation », no 29).

86 Le no 2*bis* se situe un peu en marge du dossier, car il ne s'agit pas à proprement parler d'une dédicace à une divinité, mais d'une inscription honorifique ; néanmoins, la stèle offerte au président d'une association professionnelle, dont la décoration comprend une scène d'offrandes à des dieux égyptiens, était vraisemblablement consacrée dans un lieu de culte.

BIFAO 104 (2004), p. 103-133 Frédéric Colin
Un temple en activité sous Domitien au Kôm al-Cheikh Ahmad (Bahariya) d'après une dédicace grecque récemment découverte.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans l'ensemble des supports immeubles, on évoquera d'abord le cas particulier d'un *graffito* rupestre consacrant un proscynème (n° 19) : incisé sur la paroi d'une grotte, il fixait définitivement dans le roc l'instant fugace d'un geste de révérence face à la divinité (Isis) – mais l'acte ne dut pas coûter bien cher au soldat qui l'exécuta. Le reste du *corpus*, constitué de plusieurs catégories de blocs de construction, nous intéresse plus particulièrement, car l'inscription du Kôm al-Cheikh Aḥmad y ressortit. Au contraire des textes inscrits sur supports mobiliers, qui consacrent des offrandes et commémorent des gestes pieux de natures diverses, les dédicaces gravées sur un support immobilier se rapportent de façon plus homogène et spécifique à des édifications ou réfections de monuments ou d'aménagements bâtis. Les inscriptions sur architraves, linteaux et corniches, qui surplombent les spectateurs au point stratégique où la porte draine la circulation entre deux espaces, consacrent en effet un portail (*pylôn*, *propylon*) (n° 20), un pronaos (*pronaon*) et l'enclos sacré d'un sanctuaire [n^os^ 24, 7 (*pronaon* seul)], un *naos* (n^os^ 21, 22) ou encore un sanctuaire (*hiéron*) [n^os^ 13, 18, 22*bis* (ainsi qu'une statuette), 26], autant de constructions significatives pour le développement architectural d'un temple. Certaines dédicaces (n^os^ 10, 23) ne précisent pas leur objet, et l'on peut supposer qu'elles se rapportent implicitement au monument sur lequel elles sont apposées [87]. Les inscriptions gravées sur des blocs de parement sans rapport avec la superstructure d'une porte sont rares, mais elles consacrent également une contribution à l'aménagement ou à la décoration d'un ensemble architectural sacré : une dédicace grecque inscrite au sein d'une scène égyptienne représentée sur une paroi du temple de Dendara (n° 8), formulant le vœu que la sculpture des figures divines voisines du texte soit propice à « la paix et la concorde de l'empereur », a par conséquent pour objet le bas-relief dans lequel elle s'intègre. Enfin, une inscription gravée sur les blocs de parement de la façade d'une estrade commémore la restauration d'un pavement lié à l'aménagement des abords du sphinx de Gîza (n° 30), lieu de pèlerinage où l'on continuait de vénérer Harmachis à l'époque romaine [88].

Sans nouvel indice issu de la fouille, il paraît difficile de déterminer à quel type de monument appartenait le bloc de parement du Kôm al-Cheikh Aḥmad. Réparti sur seulement cinq lignes, le champ épigraphique aurait occupé, selon l'hypothèse de reconstitution courte [fig. 8a], une surface d'environ 3,08 m × 0,35 m ; cette disposition tout en longueur, que d'autres restitutions pourraient encore accentuer davantage, serait bien adaptée à la superstructure d'une porte. Les éditeurs précisent rarement les dimensions du champ épigraphique, mais d'après les cinq exemples pour lesquels on dispose d'une mesure ou d'une estimation approximative, les dédicaces se répartissent en deux groupes selon la longueur maximale des lignes et la nature du support, corniche ou linteau. L'inscription numéro 2 de Dendara (3 lignes), la seule de sa catégorie, se développe sur près de 9,95 m. Cette longueur record est fonction des grandes dimensions du temple et de

87 Cf. déjà É. BERNAND, dans H. Walter (éd.), *Hommages à Lucien Lerat*, 1, p. 83 : « L'existence même du monument suffisait à désigner l'édifice qui était dédié, sans qu'il soit besoin de le définir autrement ».

88 *Id.*, *ZPE* 51, p. 185-189.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

la position du texte sur le listel de la corniche, dont le cadre, proportionnellement étroit et long, couronnait toute la façade de l'édifice. La longueur des autres dédicaces, toutes gravées sur un linteau, s'échelonne entre 1,28 et 2 m environ :

nº	champ épigraphique	support	lieu
10	L. 1,28 m (5 lignes)	linteau	Karanis
24	L. 1,34 m (8 lignes)	linteau	Qasr al-Zayan
18	L. 1,67 m (4 lignes)	linteau	Porphyrites
20	L. 2 m (5 lignes)	linteau	Douch
22*bis*	L. 2 m (6 lignes)	linteau	Louqsor

Ces dimensions sont adaptées à la taille nettement plus modeste de ces sanctuaires et à la position du texte sur le linteau, offrant un champ longitudinal mais limité en proportion de la largeur de la porte. La longueur supposée de l'inscription du Kôm al-Cheikh Aḥmad (3,08 m, 5 lignes, cf. fig. 8a) la placerait dans une catégorie intermédiaire entre les textes de linteaux et de corniches, conclusion compatible avec les caractéristiques matérielles du support : il ne s'agit ni d'un long monolithe, ni d'un bloc sculpté et mouluré. On ne saurait exclure, cependant, que le texte ait été gravé sur la superstructure d'une porte. Une première hypothèse consisterait à supposer que la face de joint gauche du bloc était contiguë à la face de joint droite d'un linteau, dont le texte dépasserait du cadre de part et d'autre de l'axe vertical. Cependant, étant donné l'emplacement trop central des syntagmes lisibles sur la pierre par rapport à l'ensemble du champ épigraphique [fig. 8a], il faudrait alors imaginer une embrasure très étroite pour obtenir un effet de symétrie, et la longueur de l'inscription serait totalement disproportionnée en regard de la largeur de la porte – à moins de s'en tenir à une hypothèse de restitution très longue de la formule liminaire du texte [fig. 8c]. Il est en revanche plus vraisemblable que l'assise dans laquelle s'insérait notre bloc inscrit reposât elle-même sur un linteau, comme, par exemple, au temple de Qasr al-Zayan (nº 24), où une rangée de blocs s'intercale entre le monolithe posé sur les jambages de la porte et le boudin de la corniche couronnant le monument [89]. Le dessin présenté à la fig. 9 ne prétend en aucune manière reconstituer l'aspect supposé de la porte monumentale qu'aurait surmontée l'inscription – si tant est qu'elle fût gravée au-dessus d'une porte : sa configuration, ses dimensions exactes et l'agencement de l'appareil sont évidemment inconnus, et le style égyptien de l'édifice n'est aucunement démontré, même s'il est vraisemblable en raison de sa situation « au plus profond [90] » de la *chôra* égyptienne. En s'inspirant de modèles issus de la même époque et du même milieu géographique, le schéma proposé vise en revanche à montrer comment une assise de blocs de parement semblables au nôtre pourrait s'être intégrée dans la superstructure d'un portail. Celui-ci est décalqué dans ses grandes lignes sur une porte du temple de Douch décorée sous Hadrien, dont M. Reddé est enclin à dater la construction du règne de Domitien [91], mais l'appareil situé au-dessus de l'ouverture a

89 Voir D. ARNOLD, *Temples of the Last Pharaohs*, p. 270, fig. 236.

90 Voir *infra*, la note 102.

91 M. REDDÉ *et alii*, *Douch III*, p. 168 ; 174 ; plan h. t. 3.

BIFAO 104 (2004), p. 103-133 Frédéric Colin
Un temple en activité sous Domitien au Kôm al-Cheikh Ahmad (Bahariya) d'après une dédicace grecque récemment découverte.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

été modifié pour permettre l'insertion d'une assise porteuse de l'inscription ; en outre, l'épaisseur du linteau a été légèrement augmentée pour compenser la fragilisation induite par la substitution d'un monolithe unique (cf. Qasr al-Zayan) à un linteau réparti sur deux assises (cf. Douch) [92]. En définitive, la question de la nature du monument dont provient le bloc reste ouverte, mais dans tous les cas de figure, les parallèles de dédicaces gravées sur un support immeuble permettent de supposer que cet édifice faisait partie d'un ensemble sacré – un temple –, dont la dédicace consacrait un aménagement bâti.

La structure syntaxique du document répond au schéma suivant :
t, [lac], pr, [lac], déd, [lac], a+, b.

Un tableau permettra de comparer l'agencement des formules dans l'ensemble des textes parallèles ; les inscriptions gravées sur des pierres de construction sont évoquées en caractères italiques, celles dont les syntagmes t, pr, déd et a+ sont énoncés dans le même ordre qu'au Kôm al-Cheikh Aḥmad sont soulignées en gras ; dans la liste chronologique, notre dédicace est affectée du numéro 00.

nº	Ordre des syntagmes
1	t, pr, déd, a
2	***t, pr, déd, m, div, a+***
2bis	t, pr, déd, hon, m, a+
3	t, pr
4	***t, div, pr, [lac], déd, a+***
5	*t, pr, m, a+*
6	t, pr ?, déd, div, a+
7	***t, pr, déd, m, div, a+***
8	*t, m, pr, a+*
9	*t, déd, m, div, bén, pr, a+, b, b*
10	*t, div, pr, a+*
11	t, pr, m, [lac], a+
12	t, [lac], pr, déd, b, eu, [lac]
13	*t, div, déd, m, pr, a+*
14	*t, m, pr, assoc, b, a*
00	***t, [lac], pr, [lac], déd, [lac], a+, b***
15	*t, div, m, déd, pr*
16	t, m, pr, déd, a+

nº	Ordre des syntagmes
17	*t, div, déd, pr, a+*
18	***t, div, m, pr, déd, a+***
19	t, pr, m, div, [lac], déd, [lac]
20	***t, pr, div, déd, m, eu, a+***
21	*t, div, m, déd, pr*
22	*t, div, m, déd, pr, a+*
22bis	*t, div, déd, m, eu, pr, déd, m, a+*
23	***t, pr, div, déd, bén, b, a+***
24	*tych, div, t, m, pr, a+*
25	t, pr, [lac], a+, [lac]
26	*t, pr, div, déd, m, bén, b, [a], lap*
27	tych, t, pr, [lac]
28	t, déd, m, pr, a
29	t, [édition du texte incertaine], pr, a
30	*t, m, pr, a*
31	t, pr, m, déd, b, assoc, a
32	t, a, pr, déd, m, b

92 La légère modification ainsi induite du rapport entre la largeur de la façade et sa hauteur (depuis le seuil) a pour effet de rapprocher la proportion (0,62) de la moyenne établie par Fr. LAROCHE-TRAUNECKER, dans S. Sauneron, *La porte ptolémaïque de l'enceinte de Mout à Karnak*, *MIFAO* 107, Le Caire, 1983, p. 17 (0,61).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

D'un point de vue synchronique, la structure des inscriptions du *corpus* est irrégulière et l'ordre des syntagmes varie avec une certaine souplesse. Les schémas respectant le même ordre syntaxique que notre texte (t, [lac], pr, [lac], déd, [lac], a+, b, où [lac] peut ou non contenir un syntagme intercalaire) sont les suivants :

2	1 *p.C.*	***t, pr, déd, m, div, a+***	corniche
4	23 *p.C.*	***t, div, pr, [lac], déd, a+***, où il faut peut-être restituer : *t, div, pr, [m], déd, a+*	architrave
7	31/37 *p.C.*	***t, pr, déd, m, div, a+***	corniche
18	113 *p.C.*	***t, div, m, pr, déd, a+***	linteau
20	116 *p.C.*	***t, pr, div, déd, m, eu, a+***	linteau
23	127 *p.C.*	***t, pr, div, déd, bén, b, a+***	linteau ?

Même s'il peut s'agir d'une coïncidence et si le *corpus* réuni n'épuise pas nécessairement la totalité des agencements possibles, on constate que les différentes structures potentiellement parallèles à notre dédicace sont toutes attestées sur des blocs de construction appartenant en l'occurrence à des superstructures de portes [93]. En toute rigueur, on peut s'en tenir à cette énumération de combinaisons attestées et envisageables pour notre inscription dans l'attente de la découverte éventuelle d'un nouveau fragment. Cependant, il n'est pas sans intérêt d'observer que l'ordre de rédaction des différents syntagmes subit plusieurs évolutions chronologiques. De 2 *a.C.*/3 *p. C.* (nº 1) à 31/37 *p.C.* (nº 7), à une exception près (nº 4), la mention du préfet d'Égypte, premier personnage de la Province après l'empereur, suit immédiatement la titulature impériale liminaire (7 fois sur 8) ; ensuite cette priorité est rompue, car de 42 *p.C.* (nº 8) à 113 *p.C.* (nº 18), période au sein de laquelle se situe la dédicace du Kôm al-Cheikh Aḥmad, ce syntagme tend à être relégué plus loin dans le texte (8 fois sur 9) ; enfin, à partir de 113/117 (nº 19), les deux tendances se font concurrence (« pr » suit immédiatement « t » 7 fois sur 14). En outre, l'ordre relatif de « div » et de « déd » connaît aussi une évolution telle qu'on peut penser qu'à partir d'une date comprise entre 59 et 88 *p.C.* la diplomatique des dédicaces religieuses tend à accorder au nom des divinités dédicataires une préséance honorifique sur celui des dédicants ; en effet, de 1 *p.C.* (nº 2) à 59 *p.C.* (nº 9), « déd » précède « div » 3 fois sur 4, tandis que l'inverse se produit systématiquement à partir de 88 *p.C.* (11 fois sur 11).

Il est évidemment possible que l'inscription du Kôm al-Cheikh Aḥmad ne confirmât pas ces régularités, car on a vu qu'elles souffrent des exceptions. Mais si l'on combine les deux observations diachroniques, et si l'on se rappelle que la mention probable de la *domus* impériale ne suffirait vraisemblablement pas à occuper tout l'espace de la lacune séparant la titulature de l'empereur du nom du préfet (voir *supra*, commentaire à la l. 2), on peut considérer comme une hypothèse de restitution à envisager en priorité la structure t, [div], pr, [m], déd, a+, b ou t, [div], pr, déd, [m], a+, b – proche ou à l'identique des numéros 4 (23 *p.C.*) et 18 (113 *p.C.*).

93 On notera cependant que la nature du nº 23, scié en deux parties, est incertaine.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Il serait parfaitement illusoire de conjecturer sur l'identité de la divinité qui devait être nommée dans la lacune. La plupart du temps, les dédicataires sont des dieux égyptiens, Isis, Ammon, Triphis, Aménèbis, Tithoès, Aphrodite (Hathor), Héraclès (Khonsou), Pan (Min), dont le nom est transcrit phonétiquement ou habillé d'une *interpretatio Graeca*, mais on rencontre aussi des figures de statut mixte, comme Sarapis, d'origine égyptienne mais potentiellement hellénisé [94], et dans une minorité de cas des divinités proprement grecques, tels Némésis, Asclépios, Hygie, Zeus Hélios ou les Dioscures – quoique ces derniers puissent aussi cacher un couple jumeau indigène [95]. À Baḥariya même, des dieux égyptiens ont été nommés en grec par des dédicants (ou des lapicides) hellénophones ou bilingues sur plusieurs sites : Ammon, dans le sanctuaire dit d'Alexandre [96], et son *synnaos* Khonsou, qui partage avec lui les sanctuaires de Qasr al-Qadîm et du château d'eau de Bawīṭī, où son nom est tantôt transcrit *Chônsis*, tantôt interprété en Héraclès [97]. On peut évoquer aussi, dans des papyrus, le toponyme local Aphrodision essentiellement attesté au IIe siècle, à partir d'Hadrien, se référant probablement à un temple d'Hathor suffisamment important pour avoir légué son nom grec au village qui l'abritait [98] ; mais on ne dispose d'aucun indice topographique sérieux pour le localiser, et il serait gratuit, dans ces conditions, de vouloir l'identifier au Kôm al-Cheikh Aḥmad.

Le *corpus* atteste diverses catégories de dédicants : individuels ou collectifs, anonymes ou identifiés, agissant à titre privé ou dans le cadre de leurs fonctions... Pour cerner la personnalité des donateurs et évaluer le contexte dans lequel leur geste s'inscrit, il est utile d'opposer, d'une part, les « locaux », habitants permanents du voisinage ou membres du personnel sacerdotal, et, d'autre part, les « étrangers » en mission temporaire ou en déplacement dans la Province. Au premier ensemble appartiennent les dédicants collectifs s'identifiant comme « les habitants de la métropole et du nome » (nos 2, 7), « la *polis* » (no 15), « les habitants de Kysis » (no 20). Quoiqu'on ignore dans quel cadre institutionnel précis ces groupes avaient pris la décision de financer la construction de monuments importants, force nous est de constater qu'ils souhaitaient se faire reconnaître comme une communauté fidèle à la maison impériale et active dans l'entretien du culte public. Quelques offrandes d'un niveau plus modeste sont vraisemblablement les actes de pérégrins soucieux de se distinguer dans leur société (nos 12, 16, 23). Enfin, le personnel sacerdotal local et les membres d'associations religieuses, naturellement actifs dans la fabrique des temples, souhaitèrent parfois célébrer leurs opérations édilitaires et cultuelles, accomplies dans la tradition égyptienne, en les

94 Sur l'exemple du no 20 (Douch), voir Fr. DUNAND, « Syncrétisme ou coexistence : image du religieux dans l'Égypte tardive », dans *Les syncrétismes religieux dans le monde méditerranéen antique. Actes du colloque en l'honneur de Fr. Cumont à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort. Rome, 25-27 septembre 1997*, Bruxelles-Rome, 1999, p. 105-112.

95 J. QUAEGEBEUR, « Cultes égyptiens et grecs en Égypte hellénistique », dans E. Van't Dack, P. Van Dessel, W. Van Gucht (éd.), *Egypt and the Hellenistic World. Proceedings of the International Colloquium Leuven 24-26 May 1982*, *StudHell* 27, Louvain, 1983, p. 312-316.

96 Fr. COLIN, « Un ex-voto de pèlerinage auprès d'Ammon dans le temple dit « d'Alexandre », à Bahariya (désert Libyque) », *BIFAO* 97, 1997, p. 91-96.

97 Contrairement à ce que j'écrivais dans *ibid.*, p 92, n. 6, suivi par O. KAPER, « Temple Building in the Egyptian Deserts during the Roman Period », dans O. Kaper (éd.), *Life on the Fringe. Living in the Southern Egyptian Deserts during the Roman and Early-Byzantine Periods*, Leyde, 1998, p. 147, je ne pense plus que les inscriptions découvertes aux abords de la mosquée de Qasr al-Qadîm proviennent à l'origine du sanctuaire situé près du château d'eau de Bawīṭī. En effet, le culte du « couple » Ammon et Khonsou est attesté aussi bien dans le grand temple saïte (Qasr al-Qadîm) que dans le petit sanctuaire d'époque hellénistique et romaine (château d'eau), et il est plus simple de supposer que les inscriptions trouvées dans le vieux Qasr furent consacrées dès l'origine non loin de là.

98 G. WAGNER, *Les Oasis d'Égypte à l'époque grecque, romaine et byzantine d'après les documents grecs*, *BiEtud* 100, Le Caire, 1987, p. 199-200 ; 343.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

consacrant au moyen d'une inscription grecque conforme au cadre institutionnel romain (nos 1, 4, 14, 17, 22*bis*, 31) ; on peut supposer que les quelques dédicaces anonymes (nos 10, 11, 24, 30) furent aussi l'œuvre de cette catégorie de dédicants [99]. Par rapport à l'ensemble des auteurs de dédicaces personnellement identifiés, l'importance numérique des citoyennes et citoyens romains est frappante : sept sur dix-sept avant 212 [100] (nos 9, 13, 17, 18, 19, 22*bis*, 26), soit une proportion nettement supérieure à leur poids démographique ; trois d'entre eux se définissent clairement comme des militaires en fonction (nos 18, 19, 32, cf. 26), et peuvent être rangés à ce titre dans la seconde catégorie de dédicants, celle des « étrangers » intraprovinciaux en mission temporaire, probablement présents sur le site dans le cadre de leur métier ; il en va autant d'un esclave impérial adjudicataire des carrières (nos 21, 22), que ses activités professionnelles menèrent aussi bien au Mons Porphyrites qu'au Claudianus, où, « pour la sauvegarde et la victoire éternelle » de son patron, il voulut édifier respectivement deux *naos* au même dieu olympien d'Égypte, Zeus Hélios *mégas* Sarapis – il ne s'agissait nécessairement pas, dans ce cas de figure, d'un témoignage de piété envers la très ancienne divinité d'un terroir local, mais d'une initiative récente de « missionnaires » qui avaient affaire ponctuellement dans ces contrées désertes et peu peuplées. Enfin, le seul citoyen alexandrin du dossier (*Sosikosmios ho kai Althaieus*, no 28) accomplit aussi son geste pieux dans le cadre des fonctions qu'il exerçait ; en effet, citoyen de la capitale résidant dans la métropole Xoïte, il avait endossé, sans doute volontairement [101], la charge locale de gymnasiarque, la plus prestigieuse et la plus coûteuse des magistratures municipales [102]. Sa volonté de distinction sociale par une attitude de générosité dispendieuse s'exprime d'ailleurs sans légèreté dans les tournures de la dédicace consacrant, sur un socle en forme de colonnette, la statue de Sarapis *polieus* qu'il fit vraisemblablement dresser dans le gymnase : « ayant offert pour cela, non seulement ce que l'on donne d'habitude, mais encore (tout) le reste de la dépense engagée par la suite, par souci de se distinguer » (l. 12-14).

Cela nous renvoie au dédicant ou à la dédicante alexandrin(e) de l'inscription du Kôm al-Cheikh Aḥmad. En finançant la construction d'un monument au profit d'un temple local, ce généreux donateur, soucieux de témoigner sa piété et son attachement à la *domus* impériale, manifestait publiquement la distance sociale qui le séparait du commun des Oasiens. Nous ne saurons peut-être jamais quelle tâche appelait sa famille aisée dans une contrée si reculée et éloignée des métropoles plus urbanisées de la vallée et du Delta – car aux yeux d'un citadin contemporain, les habitants des Oasis vivaient bien « au plus profond de l'Égypte » (ἐν τῷ βαθυτάτῳ τῆς Αἰγύπτου) [103]. Exactement vers la même époque, Flavius Josèphe accusait en effet Apion, auteur d'*Aigyptiaka* sous Tibère, de s'être indûment arrogé le statut d'Alexandrin alors que « né dans une Oasis d'Égypte », il était, « pourrait-on dire, le premier de tous les Égyptiens [104] ». Ce disant, Josèphe feignait d'ignorer que le droit de cité ne découle pas du lieu de naissance, pour mieux retourner contre son adversaire littéraire une de ses allégations – celui-ci avait prétendu que le peuple juif avait

99 De préférence aux « habitants de la région », auxquels songe É. BERNAND, dans H. Walter (éd.), *Hommages à Lucien Lerat*, 1, p. 83.

100 Le no 32 doit être retiré du compte, puisqu'il est ultérieur à cette date, à laquelle tous les habitants libres de l'Empire deviennent nécessairement citoyens romains ; son prénom et son gentilice, M. Aurelius, montrent du reste qu'il est un citoyen « récent ».

101 D. DELIA, *Alexandrian Citizenship*, p. 32.

102 *Ibid.*, p. 106-107.

103 JOSÈPHE, *Contre Apion*, II, 41.

104 *Ibid.*, II, 29.

BIFAO 104 (2004), p. 103-133 Frédéric Colin
Un temple en activité sous Domitien au Kôm al-Cheikh Ahmad (Bahariya) d'après une dédicace grecque récemment découverte.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

des origines égyptiennes. En réalité, l'anecdote révèle vraisemblablement le séjour oasien d'une famille d'Alexandrins, qu'une activité déterminée avait conduite loin de la capitale. De même, à Baḥariya, un certain Héracleidès, fils d'Héracleidès, du dème Eusebeios [105], consacra sous Tibère un monument au bénéfice de l'empereur (ὑπέρ + génitif) dans le grand sanctuaire d'Héraclès Kallinikos (Khonsou) et d'Ammon (nº 6), dont les ruines se situent sous le village d'Al-Qasr, à l'emplacement probable de l'antique Psôbthis, métropole romaine de la Petite Oasis. Mais dans le cas de cet autre Alexandrin, on sait ce qui l'amenait au fin fond de la *chôra*, puisqu'il y exerçait la haute fonction de stratège [106]. On évoquera aussi une inscription remployée comme banquette dans une ruelle du village d'Al-Zabou, que Fakhry définit comme « a part of a large lintel ». G. Wagner écrivait à propos de ce monument : « Nous avons pu examiner la pierre *in situ* et nous y avons reconnu une dédicace à l'empereur et à la Bonne Fortune ainsi que les anthroponymes Petronianus et Alexandros ; la paléographie et l'*iota* adscrit la datent de la haute époque romaine. Dans le village, nous avons repéré un grand fût de colonne et un beau chapiteau ptolémaïque qui constituent apparemment les derniers vestiges d'un temple [107]. » Il transcrivait ainsi la partie gauche du document, seule conservée :

ΥΠ[ΕΡΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣΚΑΙΣΑΡΟΣ
ΚΑΙΤ . [(à la place du point, il notait une haste verticale et une barre horizontale médiane)
ΠΕΤΡ[Ω]ΝΙΑΙ . [
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ[
ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗ[Ι

On reconnaît en réalité, dans ce texte de cinq lignes vraisemblablement gravé sur un bloc de construction (un linteau ?), le même schéma que pour les inscriptions réunies dans notre *corpus :* à la première ligne, la titulature de l'empereur bénéficiaire des vœux de la dédicace ; à la deuxième, peut-être le début de la mention de la *domus* impériale – hypothèse à contrôler sur l'original [108] – ; ensuite, de la ligne 3 à la ligne 4, un long syntagme qui pouvait contenir le nom du ou des dédicants, puis, à la ligne 5, une formule en appelant à l'Agathè Tychè ; cette dernière, d'après des parallèles (nos 24, tych, div, t, m, pr, a + ; 27, tych, t, pr, [lac]), n'était vraisemblablement pas, – non plus que l'empereur –, la destinataire de l'offrande (*contra* Wagner « dédicace à l'empereur et à la Bonne Fortune »), mais on l'invoquait seulement à titre propitiatoire ; le nom de la divinité dédicataire, s'il était réellement formulé, doit avoir disparu dans les lacunes.

Il est exclu que ce gros fragment constitue la partie gauche de l'inscription du Kôm al-Cheikh Aḥmad, malgré la proximité des deux sites [env. 2 km à vol d'oiseau (GPS)], le nombre de lignes identique et la structure du texte éventuellement compatible (la présence de l'épithète de victoire au début de notre ligne 5, plutôt qu'à la fin de la ligne 4, est hypothétique) : le bloc est en calcaire, non en

105 À cette époque et jusque vers le milieu du siècle, le démotique seul (sans le nom de la *phylè*) suffisait à identifier un citoyen d'Alexandrie ; cf. D. DELIA, *op. cit.*, p. 22.

106 G. BASTIANINI, J. WHITEHORN, *Strategi and Royal Scribes of Roman Egypt*, *Pap.Flor.* 15, Florence, 1987, p. 83.

107 G. WAGNER, *Les Oasis d'Égypte*, p. 205.

108 J'ai encore pu voir le bloc en place en 1998, mais il a depuis lors été entreposé à l'inspectorat de Bawīṭī.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

grès, et, d'après la planche publiée par Fakhry [109], la paléographie en est clairement différente (*alpha* à barre droite majoritaire, barre médiane du *e psilon* attachée à la haste, *sigma* droit à deux angles, *ô méga* angulaire). En revanche, la forme des lettres est très proche de celles d'une dédicace impériale provenant de Baḥariya, déjà évoquée plus haut [110] (*alpha* à barre droite, *e psilon* à barre attachée à la haste, *sigma* droit à deux angles, *ô méga* angulaire très caractéristique, *o mikron* de grande dimension) ; cette dernière inscription fut érigée par l'empereur Domitien, l'an 9 de son règne (89/90 *p.C.*). Or si la lecture Πετρ[ω]νιαν̣[ός] proposée par G. Wagner pour la ligne 3 peut être exacte, il est aussi possible de couper les mots autrement : au lieu du *cognomen* Πετρωνιανός, sensiblement plus rare que le gentilice Πετρώνιος, rien n'empêche de supposer plutôt le gentilice féminin Πετρωνία [111], suivi d'une trace ascendante et d'une lacune. Dans cette hypothèse, on ne manquerait pas de remarquer que moins de deux ans plus tôt que la dédicace de Domitien (88 *p.C.*), à Kôm Ombo (n° 13), une riche citoyenne romaine du nom de Petrônia Magna, souhaitant concourir à la prospérité de l'empereur (ὑπέρ + génitif), offrit un sanctuaire (*hiéron*) à Aphrodite (Hathor), déesse la plus grande, en associant à ce geste de libéralité ses propres enfants restés anonymes (καὶ τὰ ταύτης τέκνα)… Cependant, en l'absence d'autres indices suggérant la présence de cette grande dame à Baḥariya, ces rapprochements – même date (très) approximative, même gentilice, même acte d'évergétisme dans le domaine religieux, même structure épigraphique de la dédicace – ne traduisent sans doute rien de plus que de banales coïncidences et ce n'est qu'avec la plus grande circonspection que l'on serait tenté d'aller plus loin en restituant :

ʽΥπ[ὲρ Αὐτοκράτορος Καίσαρος ⟦Δομιτιανοῦ⟧ Σεβαστοῦ ⟦Γερμανικοῦ⟧]
καὶ το̣[ῦ παντὸς αὐτοῦ οἴκου ----------]
Πετρωνία Μ̣[άγνα καὶ τὰ ταύτης τέκνα ὀ/ἡ δεῖνα καὶ ὀ/ἡ δεῖνα (*vel similis*) καὶ]
ʼΑλέξανδρος [----------]
ʼΑγαθῆι τύχη[ι ----------]

2 Forme de la lettre suivant le *tau* à vérifier sur l'original.

3-4 À la différence de sa précédente dédicace, Petrônia Magna aurait nommé individuellement ses enfants, dont au moins un aurait un *cognomen* d'origine grecque ; d'autres hypothèses et d'autres combinaisons sont évidemment possibles pour expliquer la mention de cet Alexandros.

4 Il conviendrait de vérifier la lecture de G. Wagner pour s'assurer que la dernière lettre est bien un *sigma*, et non un *u psilon* (génitif).

Quoi qu'il en soit, la dédicace, le fût et le chapiteau de colonne d'Al-Zabou attestent la présence d'un temple à proximité et l'évergétisme démonstratif d'un(e) possible citoyen(ne) romain(e). Les blocs proviennent vraisemblablement dès l'origine des environs du village, mais on ne saurait exclure que les habitants les aient récupérés sur un site voisin, entre autres exemples au Kôm al-Cheikh Aḥmad, distant d'environ 2 km à vol d'oiseau (GPS).

109 A. FAKHRY, *Baḥria Oasis*, II, p. 81, fig. 66.
110 *Ibid.*, II, pl. XLIX, A.
111 Pour ces noms, voir, *s.v.*, PREISIGKE, *Namenbuch*, col. 321 ; FORABOSCHI, *Onomasticon,* p. 256.

BIFAO 104 (2004), p. 103-133 Frédéric Colin
Un temple en activité sous Domitien au Kôm al-Cheikh Ahmad (Bahariya) d'après une dédicace grecque récemment découverte.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ici se termine l'étude proprement épigraphique du monument. Mais les conclusions auxquelles nous sommes arrivés invitent à réexaminer les travaux effectués par Ahmed Fakhry lors de ses prospections à l'est du massif formé par les Gebel Mandicha et Maʿsara. D'une façon générale, il n'est pas toujours aisé d'identifier dans la topographie actuelle les sites sur lesquels le savant pratiqua des fouilles, parfois très ponctuelles et décrites de façon laconique. Une des difficultés provient du fait que les plans de situation schématiques (angles et distances séparant les sites et les sources) publiés dans *Baḥria Oasis* I et II furent réalisés par Aly Effendi Abdullah [112], que Fakhry n'accompagnait vraisemblablement pas dans tous ses cheminements, circonstances peu propices à l'homogénéité entre les plans et le commentaire : il est étrange, par exemple, que le savant semble ignorer l'existence du fort de Qaret el-Toub, alors que le toponyme apparaît sur le plan publié à la fig. 10.2 de son ouvrage. Certains sites réputés disparus sous les sables ressuscitent subitement lorsqu'on s'adresse à un nouvel informateur [113], tandis que d'autres, réellement ensablés, ne peuvent plus être recherchés que grâce aux souvenirs d'un « ancien » jadis engagé comme ouvrier par Ahmed Fakhry [114]. La toponymie mouvante, dans un environnement aride à cultures irriguées, pose également des problèmes, surtout lorsqu'un « étranger » à l'Oasis se renseigne sur un nom en interrogeant au hasard les passants. Enfin, quelques coquilles d'impression et de probables confusions dans les notes et documents établis sur place par le savant achèvent de compliquer la tâche du lecteur. Ainsi, la photographie publiée à la planche L, b, n'a manifestement rien à voir avec le site de Qasr ʿAllam qu'elle est censée illustrer, et l'on n'oserait même pas affirmer qu'elle provienne de Baḥariya... Dans d'autres cas, une erreur se reproduit à la fois dans l'illustration et dans le commentaire : les noms proches de deux toponymes, Qaret Faruj et Qaret al-Fararji, non seulement ont été intervertis sur un plan de situation p. 26, fig. 9, mais la confusion entre le « poulet » et le « vendeur de poulet » se maintient encore dans tout le chapitre « The Ibis-Burial at Ḳaret el-Faragi », qui traite en réalité d'un hypogée creusé sur le site de Qaret Faruj.

C'est avec ce contexte à l'esprit qu'il convient de se pencher sur le chapitre de *Baḥria Oasis* II consacré aux environs du Kôm al-Cheikh Aḥmad. Tel quel, ce toponyme n'apparaît nulle part dans l'ouvrage. Il est à peu près certain, en revanche, que le site est positionné sur le plan schématique publié à la p. 103, fig. 91, sous le nom de « Kôm Gebrîn » [fig. 2]. En effet, la nécropole de ʿAyn Maghrabiya, bien identifiée dans la topographie actuelle, y fournit un point de repère fiable ; si l'on suppose que le nord, omis sur le plan, se situe vers le haut de la page [115], le cap à suivre pour rejoindre le Kôm Gebrîn depuis ʿAyn Maghrabiya serait approximativement de 296° nord/ouest et la distance à parcourir à vol d'oiseau, d'un peu moins de 825 m, car la source de ʿAyn al-Balad, légèrement décalée vers le nord du trajet, est séparée des deux sites de respectivement 420 et 405 m d'après les cotes indiquées sur le schéma. Or les points enregistrés au GPS au Kôm al-Cheikh Aḥmad et à Qaret Maghrabiya (près de la source homonyme) supposent un angle et une distance très proches : 301° nord/ouest et 710 m. Cette conclusion n'est pas sans importance

112 A. FAKHRY, *Baḥria Oasis*, II, p. VI.
113 Fr. COLIN, D. LAISNEY, S. MARCHAND, *BIFAO* 100, p. 153, n. 28.
114 Voir mon rapport de mission, publié dans B. MATHIEU, à la fin de la présente revue.
115 Cette hypothèse est confirmée par la position relative d'Al-Zabou et de ʿAyn Maghrabiya.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

pour l'interprétation de notre inscription, car A. Fakhry découvrit au « Kôm Gebrîn » (selon sa nomenclature) un imposant linteau anépigraphe en grès et deux chapelles, dont l'une possédait des murs construits en pierre et l'autre, des murs en briques crues et des montants de pierre :

« Since my first visit to Baḥria, I came across an ancient site called by some people Kom Gebrin and by others Kom Abdel-Karîm. Here stood one day a stone temple in the midst of a small village whose cemetery is at the site known as Ḳaret Maghrabieh, where several rock tombs can be seen. I excavated this site in November 1946, and found that the large stone which marked this site was the lintel of a stone chapel which was composed of two chambers and opened north. Behind the stone building, and at a distance of 39 metres stood another chapel whose walls are of mud-brick and only the two jambs of the doorway are built of stone. The height of the existing walls was not more than sixty centimetres and the result of the excavations was not very satisfactory. No remains of any inscribed stones were found, only fragments of vase and a few badly preserved ostraca and some beads are all that was revealed from the work ; the date can be Ptolemaic [116]*. »*

Cette description est accompagnée du plan partiel des deux bâtiments, dont sont notamment représentées deux portes dont l'embrasure est proche de deux mètres (p. 105, fig. 94). On se demandera dès lors naturellement si la construction que dédicaçait l'inscription du Kôm al-Cheikh Aḥmad n'appartenait pas à l'ensemble cultuel fouillé par A. Fakhry ; des deux photographies du « Kom Abdel-Karîm » alias « Gebrîn » publiées par l'auteur, l'une est peu lisible (p. 105, fig. 93), mais l'autre (pl. LV, a) montre à l'avant-plan une zone de sédiments sableux sur lesquels gît le linteau, en bordure d'une palmeraie assez clairsemée visible à l'arrière-plan ; ce paysage est compatible avec ce que l'on peut voir aujourd'hui au Kôm al-Cheikh Aḥmad. En outre, la proximité de ce site et de Qaret Maghrabiya (0,71 km GPS) expliquerait l'interprétation de Fakhry, qui y voyait un village et son cimetière.

La question est cependant plus délicate, car les toponymes Kôm ʿAbd al-Karîm et Kôm Gebrîn sont encore réellement connus aujourd'hui [117], mais ils seraient situés dans une zone proche du village moderne de Qabala et des hypogées anciens de Sîgam, situés à respectivement 0,95 km (GPS) et 1,54 km (GPS) vers le sud (155° et 185°) de Qaret Maghrabiya, c'est-à-dire dans une direction presque opposée au Kôm al-Cheikh Aḥmad… et à la position indiquée sur le plan schématique de Fakhry (p. 103, fig. 91). Si la localisation admise par les informateurs actuels est exacte, deux faits paraissent établis : le Kôm positionné sur le plan (p. 103, fig. 91) [notre fig. 2] est en réalité le site dont provient notre dédicace grecque ; d'autre part, *Baḥria Oasis* II, p. 103-104, comporte une erreur de toponymie. Mais jusqu'où la confusion porte-t-elle ? Si l'erreur affecte seulement le plan, où « Gebrîn » se serait substitué à « al-Cheikh Aḥmad », les toponymes Kôm ʿAbd al-Karîm et Kôm Gebrîn mentionnés dans le commentaire seraient exacts ; dans cette hypothèse, le site fouillé par Fakhry ne serait pas le Kôm al-Cheikh Aḥmad. Mais on comprend mal, dans ces conditions,

116 A. FAKHRY, *Baḥria Oasis*, II, p. 103-105.

117 D'après une conversation téléphonique du 23/06/2004 avec M. ʿAyadi (CSA, inspectorat de Bawīṭī), que je remercie d'avoir interrogé à ce propos un habitant de Mandicha.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

pourquoi le savant illustra son texte au moyen de la fig. 91, qui localise par rapport aux sources principales le Kôm situé au *nord/ouest* de Maghrabiya. Si, en revanche, l'inversion de toponymes porte de façon cohérente à la fois sur l'illustration et sur le commentaire, comme dans le chapitre consacré à la nécropole des ibis (Fararji > Faruj), il convient de restituer partout le nom du Kôm al-Cheikh Aḥmad, et d'identifier les chapelles découvertes par Fakhry au temple bénéficiaire de la générosité de notre évergète alexandrin. De nouvelles observations sur le terrain devraient permettre de trancher cette question.

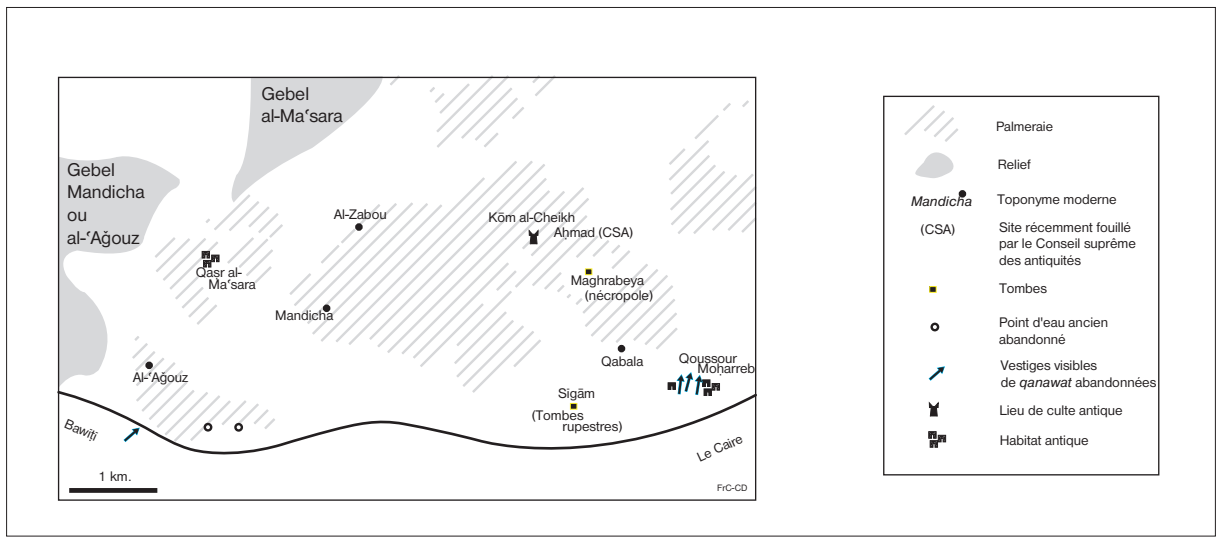


Fig. 1. Plan schématique de situation des sites des environs du Kôm al-Cheikh Aḥmad mentionnés dans le texte.
Les coordonnées des sites ont été prises au GPS.

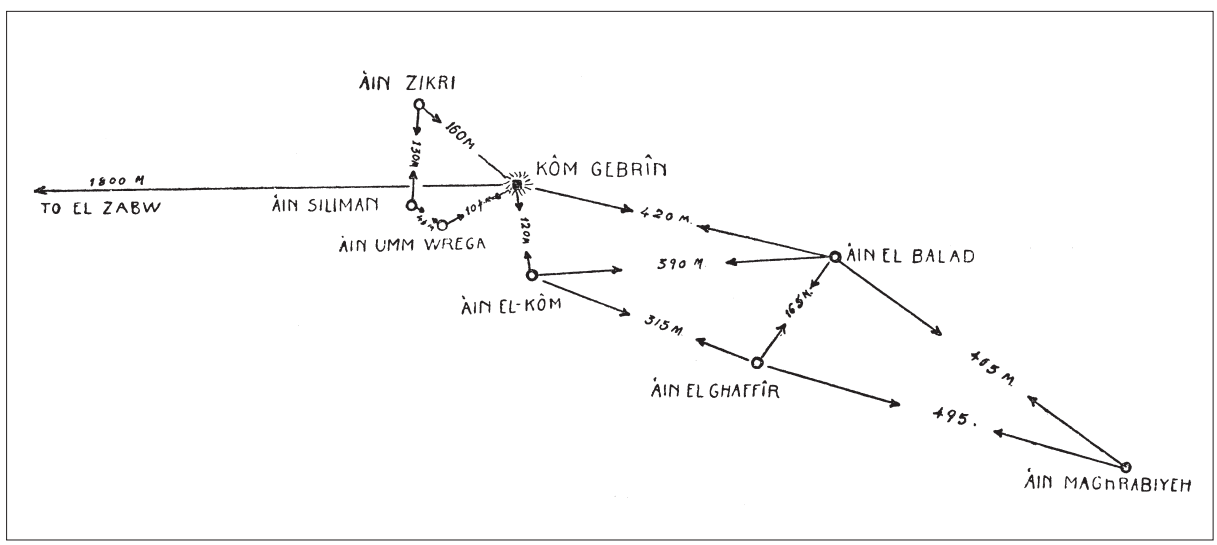


Fig. 2. Plan schématique de situation des sites des environs du « Kôm Gebrîn » d'après A. Fakhry, *Baḥria Oasis*, II, *The Egyptian Deserts*, Le Caire, 1950, p. 103, fig. 91.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

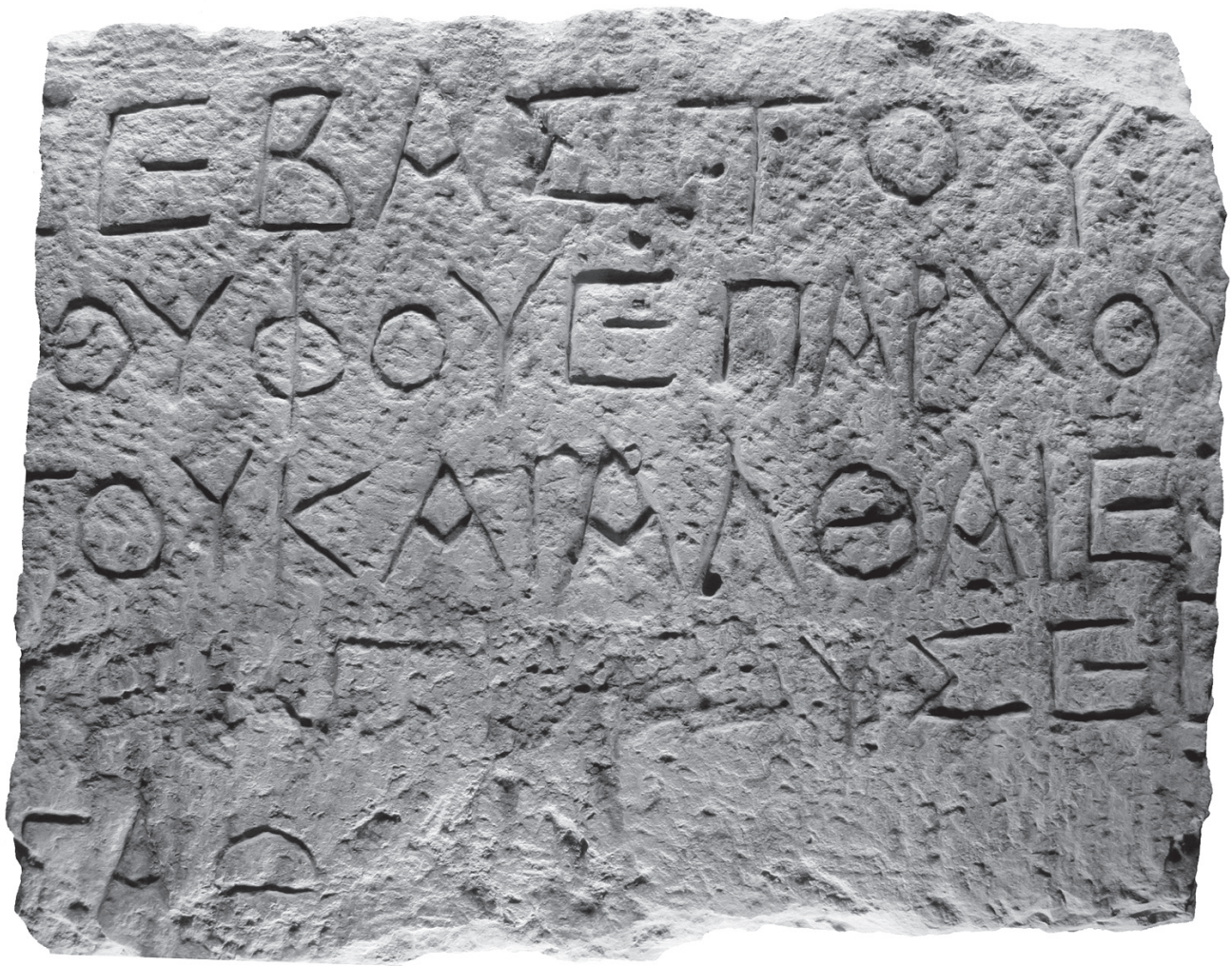


Fig. 3. Face de parement du bloc inscrit. Cliché Fr. Colin, 2004.

BIFAO 104 (2004), p. 103-133 Frédéric Colin
Un temple en activité sous Domitien au Kôm al-Cheikh Ahmad (Bahariya) d'après une dédicace grecque récemment découverte.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

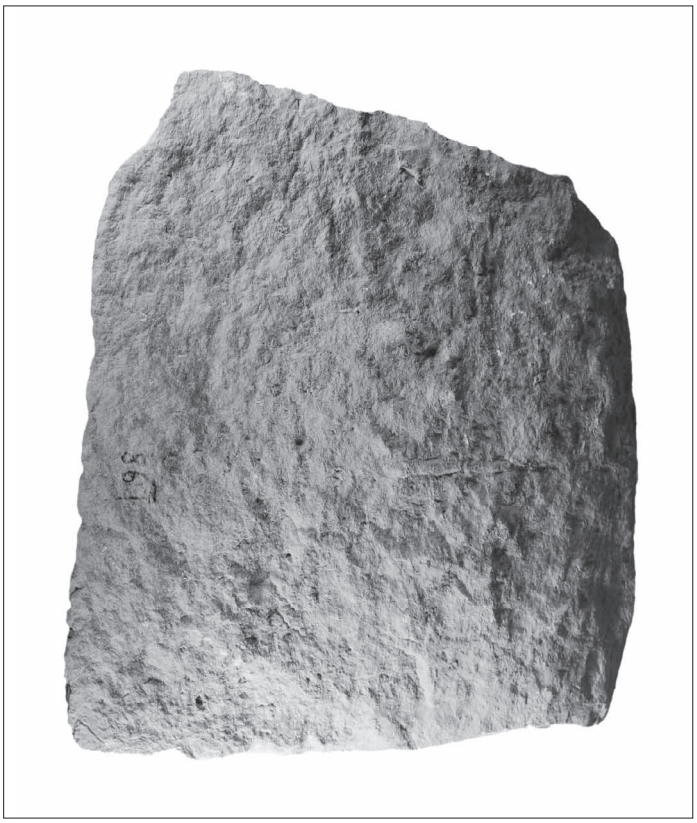


Fig. 4. Face de joint droite du bloc inscrit. Cliché Fr. Colin, 2004.

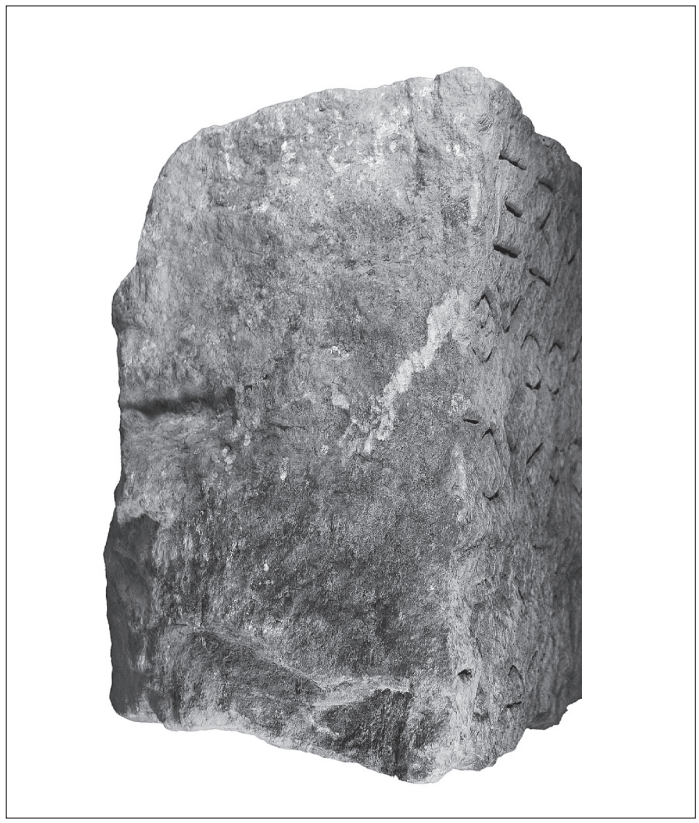


Fig. 5. Face de joint gauche du bloc inscrit. Cliché Fr. Colin, 2004.



Fig. 6. Lit d'attente du bloc inscrit. Cliché Fr. Colin, 2004.



Fig. 7. Lit de pose du bloc inscrit. Cliché Fr. Colin, 2004.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

BIFAO 104 (2004), p. 103-133 Frédéric Colin
Un temple en activité sous Domitien au Kôm al-Cheikh Ahmad (Bahariya) d'après une dédicace grecque récemment découverte.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Fig. 8. Trois hypothèses de reconstitution (non exhaustives) en fonction de la longueur des formules et de la découpe des mots.
Dimensions du champ épigraphique : a. 3,08 × 0,36 m ; b. 3,32 × 0,36 m ; c. 5,06 × 0,36 m.

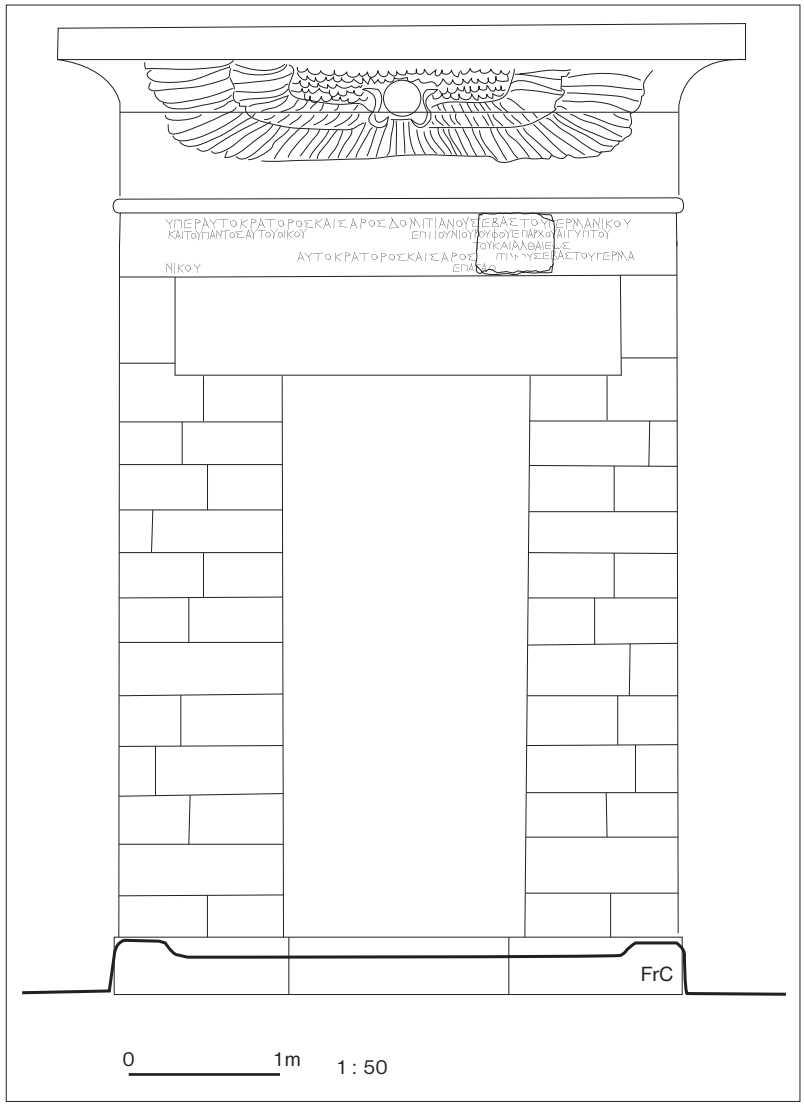


Fig. 9. Reconstitution très hypothétique d'une position possible du bloc inscrit dans la maçonnerie d'une porte, d'après un dessin d'A. Lemaire, dans M. Reddé *et alii*, *Douch III. Kysis. Fouilles de l'Ifao à Douch, Oasis de Kharga (1985-1990)*, *DFIFAO* 42, Le Caire, 2004, plan h. t. 4.

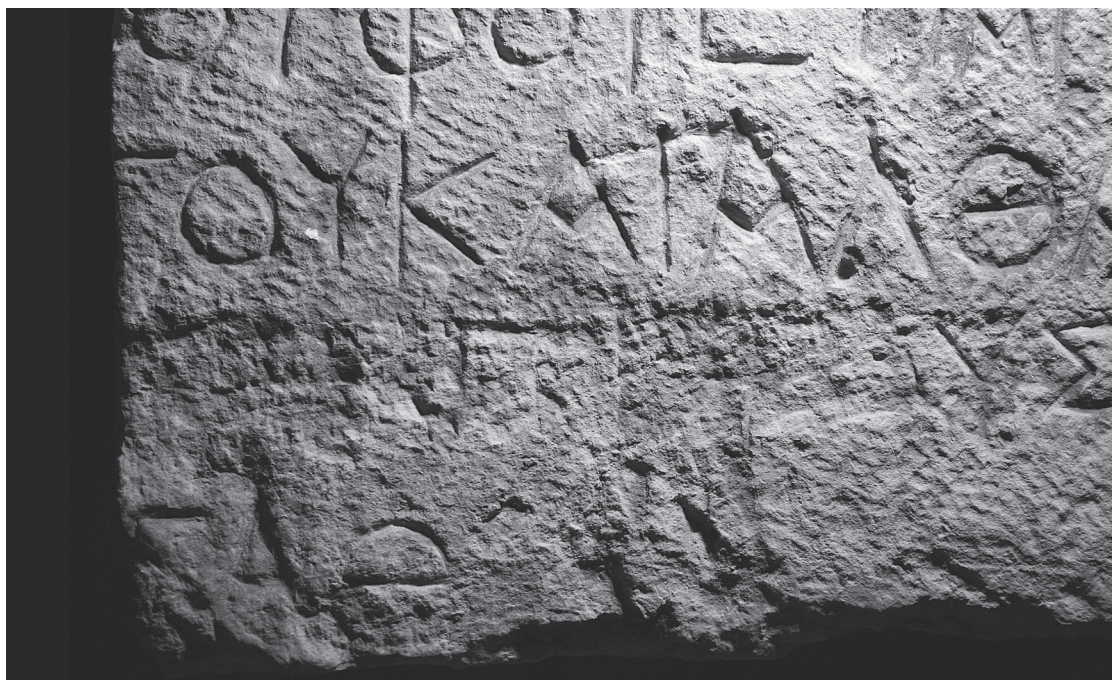


Fig. 10. Détail de l'angle inférieur gauche du bloc inscrit, *damnatio memoriae* de Domitien. Cliché Fr. Colin, 2004.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net